

**PRENDRE
SOIN
DE TOUS**

**MULTIPLIER
LES EXPERTISES**

**ACCUEILLIR
LA DIVERSITÉ**

**FORMER
TOUT LE TEMPS**

**INNOVER
POUR CHACUN**



Un peu, beaucoup, à la folie

Rapport annuel 2025

PSYCHIATRIE
PUBLIQUE

ENGAGÉ DANS
SON TERRITOIRE

PLURALITÉ DES
SOINS ET DES
PRISES EN CHARGE

RECHERCHE
ENSEIGNEMENT
FORMATION





Sommaire

Ce rapport d'activité est aussi l'occasion de restituer la déclinaison et l'avancement du projet d'établissement 2024-2028.

P.4

Une communauté hospitalière engagée dans son territoire.....	04
Une pluralité de soins et de prises en charges.....	06

Un établissement au service de l'avenir de la psychiatrie du 93.....	10
--	----

P.10

• Pôle 93G01 – 93G02	14
• Pôle 93G03	16
• Pôle 93G04	18
• Pôle 93G05	20
• Pôle 93G06	21
• Pôle 93G09	23
• Pôle 93G10	24
• Pôle 93G11	26
• Pôle 93G12	27
• Pôle 93G13	29
• Pôle 93G14	30
• Pôle 93G15	31
• Pôle 93G16	33
• Pôle 93G18	34
• Pôle 93I02	36
• Pôle 93I03	37
• Pôle 93I05	39
• Pôle Cristales	41
• Pôle médico-social.....	43
• Projet des usagers	44
• Projet de gouvernance et de management participatif	46
• Projet social	49
• Projet de gestion.....	51
• Principaux sigles et acronymes.....	54

Focus

• Grands adolescents jeunes adultes (GAJA).....	15
• Plateforme de réhabilitation psychosociale (RPS) en Seine-Saint-Denis.....	17
• Urgences.....	19
• Recherche	22
• Infirmiers en pratique avancée.....	25
• Prévention.....	28
• Logement et habitat inclusif	32
• Kidstime.....	35
• Troubles du spectre de l'autisme.....	38
• Ergothérapie sociale.....	40
• Médico-social : place des familles et participation des usagers	42
• Bilan carbone	47
• Parcours managérial	48

Annexes volantes

- Organigramme 2026
- Secteurs adultes, structures et localisations fin 2025
- Secteurs enfants adolescents, structures et localisations fin 2025

Crédits photos : D. Allard (dont couverture), M. Mokrani et équipes EPVE

UNE COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE ENGAGÉE DANS SON TERRITOIRE

Les professionnels de l'Établissement Public de Santé de Ville-Évrard sont engagés auprès des patients, des plus vulnérables aux plus précaires.

Ville-Évrard propose une offre de soins plurielle, adaptée à tout type de prise en charge pour tous les âges de la vie : visite à domicile, prise en charge précoce, prise en charge en phase ultra-aiguë, gérontopsychiatrie, soins-études, équipes mobiles, ateliers thérapeutiques, ethnopsychiatrie, pair-aidance, thérapies familiales ou multifamiliales, réhabilitation psychosociale, accompagnement vers et dans le logement, etc.

Ouverture, diversité et inventivité sont autant de ressources qui animent les équipes de l'EPS Ville-Évrard. Un enjeu pour chacun : se réinventer tout en étant fidèle à ses valeurs et, notamment, à l'esprit du secteur et au service public.

LA SEINE-SAINT-DENIS, UN TERRITOIRE FORT DE SES PARTICULARITÉS

Ce département est constitué d'une population dense, importante et jeune, avec une forte croissance démographique (+ 1 % par an contre 0,3 % au niveau national)



Dynamisme et précarité caractérisent ce territoire

1 681 725
habitants

5^e position sur le plan national

10,6 %

de chômage
contre 7,7 % au
niveau national

1^{er}

département
d'accueil des
populations immigrées
en France

**+ de
35 %**
de la population
ont moins de 25 ans

0,49
Indice de
développement
humain (IDH-2*)
contre 0,598 en
Île-de-France

* Grâce à l'IDH-2, on observe de manière synthétique les inégalités sociales et territoriales de santé, qui sont ensuite cartographiées. Les territoires aux indicateurs les plus défavorables ont un indice qui s'approche de zéro et les plus favorables de 1.

UN ÉTABLISSEMENT DE PROXIMITÉ ET D'INNOVATION

Un ancrage

La psychiatrie de secteur garantit un périmètre de soins au plus proche des patients pour favoriser le parcours de soins.

<p>1 département de recherche clinique et 2 centres experts en troubles bipolaires et en dépression résistante</p>	<p>90 adresses sur 33 communes</p>	<p>15 secteurs adultes 3 secteurs enfants et adolescents</p>
<p>17 équipes mobiles 13 pour adultes (précarité, sujet âgé, habitat, intervention domicile, urgences et crise) 4 pour enfants et adolescents (scolarité, accompagnement, périnatalité, ados et télémedecine)</p>	<p>1 plateforme HandiConsult dédiée aux adultes et aux enfants, quel que soit le type de handicap : psychique, mental, troubles du spectre de l'autisme et handicaps associés</p>	<p>1 label culture et santé</p>
<p>2 instituts de formation 255 étudiants en soins infirmiers 40 étudiants cadres de santé</p>	<p>1 pôle clinique Cristales dédié à la prise en charge somatique et à la prévention en santé publique incluant les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa)</p>	<p>Des filières d'urgences et de liaison 1 filière de périnatalité 2 filières de grands adolescents jeunes adultes (GAJA)</p>
<p>1 structure de médiation animale</p>	<p>1 pôle médico-social incluant une MAS avec une équipe mobile, un IME, un Sessad et une UEEA</p>	<p>60 % des venues à Ville-Évrard concernant des patients très précaires contre 14 % pour la population vivant en Île-de-France*</p>

* Enquête Orfeh 2015-2019.

Et des centres de ressources

Plateforme RPS

Réhabilitation psychosociale (adultes) dédiée au 93

CCRIAVS

Centre de consultations et de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

IHSEA

Institut hospitalier soins-études pour les adolescents

Centre Salvador

Thérapies familiales et multifamiliales

UFITAA

Unité familiale interhospitalière pour les troubles du comportement alimentaire de l'adolescent

UNIDEP

Centre de diagnostic de l'autisme

UNE PLURALITÉ DE SOINS ET DE PRISES EN CHARGE

EPSVE EN QUELQUES CHIFFRES

Données 2025

87%

des patients suivis
en ambulatoire
exclusivement

391

places en hôpital
de jour/nuit

2744

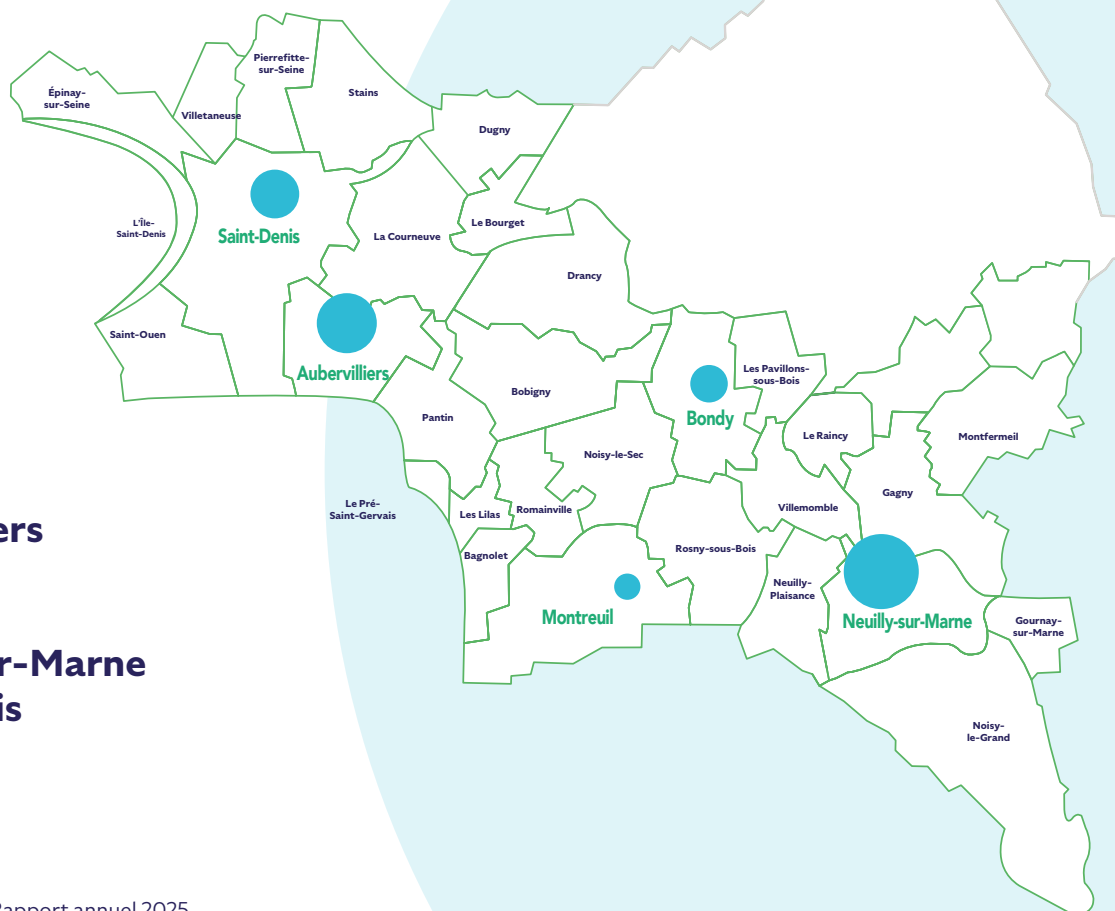
agents
2 482 en non-médical
262 en médical

File active
32 521
patients

431
lits

Budget 2025
235,6 M€

5 SITES D'HOSPITALISATION



- Aubervilliers
- Bondy
- Montreuil
- Neuilly-sur-Marne
- Saint-Denis



Ville-Évrard propose une offre de soins complète et diversifiée

- Urgences
- Ambulatoire
- Hospitalisation
- Consultations spécialisées
- Plateau somatique
- Centres experts troubles bipolaires/dépression résistante
- Remédiation cognitive
- Réhabilitation psychosociale
- Thérapies familiales et multifamiliales

En 2025, Ville-Évrard a pris en charge...

23 798 patients dans les pôles adultes

8 000 patients dans les pôles enfants et adolescents

Une partie des **1 469** patients du pôle Cristales (soins somatiques) est incluse dans les files actives de psychiatrie adultes ou enfants et adolescents

50 % des patients sont des hommes

La moyenne d'âge des patients est de **36,8** ans

43 ans dans les pôles adultes

12,6 ans dans les pôles de pédopsychiatrie

92 % des patients sont issus de la Seine-Saint-Denis

3,7 % des patients n'ont pas de domicile identifié

37 CMP

18
adultes

19
enfants
et ados

37 CATT

18
adultes

19
enfants
et ados

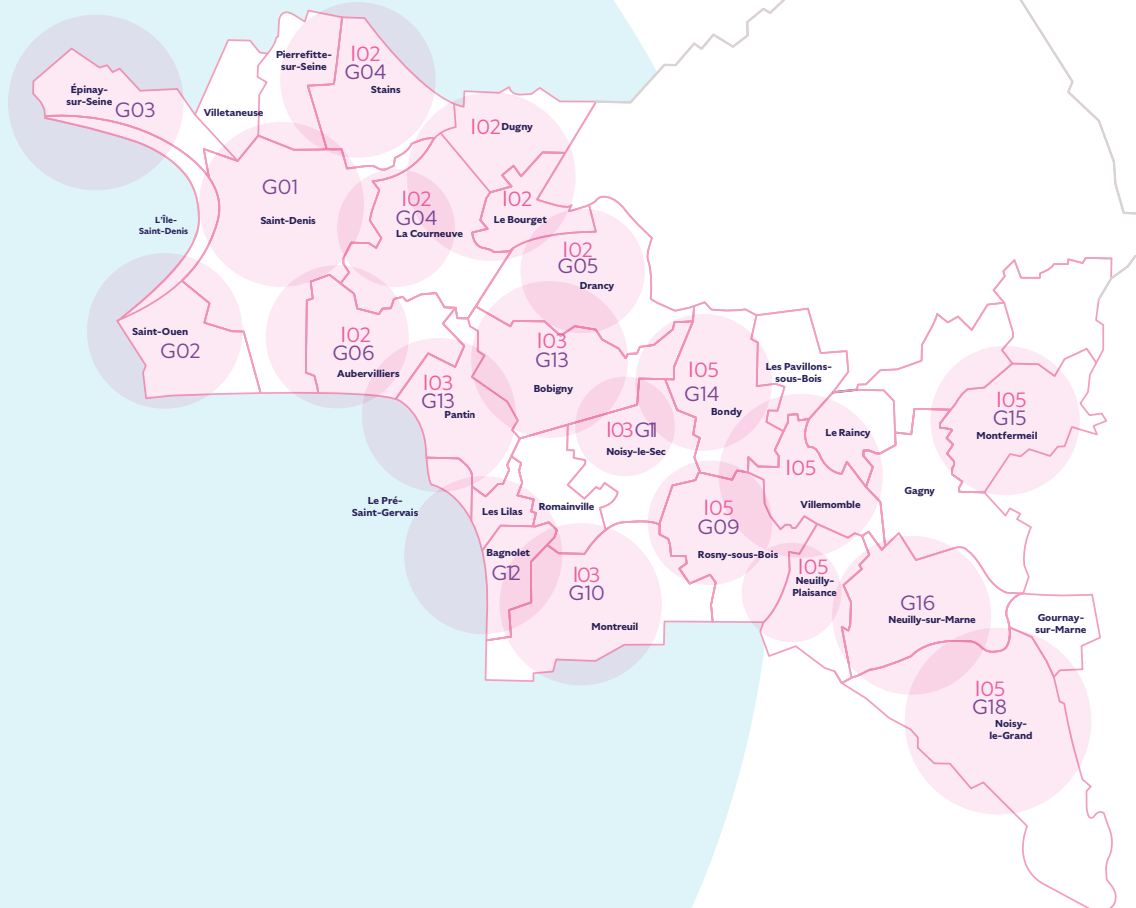
26 HDJ

16
adultes

10
enfants
et ados

CMP ADULTES

CMP ENFANTS ET ADOLESCENTS



ACTIVITÉ AMBULATOIRE

Données 2025

87 % des adultes

95 % des enfants et des adolescents **sont pris en charge exclusivement en ambulatoire**

382 960
actes ambulatoires

Pôles adultes
263 608
actes

Pôles enfants
et adolescents
110 633
actes

Pôle somatique
8 719*
actes

* Hors actes auprès des patients hospitalisés.

HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL

Données 2025

424

places en hôpital
de jour/nuit

243

places adultes

169

places enfants
et adolescents

File active de **1 017** patients
pour **38 461** venues
742 patients **adultes**
pour **27 704** venues
37 venues par patient
en moyenne par an

275 patients
enfants et adolescents
pour **10 758** venues
39 venues par patient
en moyenne par an

PÔLE MÉDICO-SOCIAL

99 professionnels pluridisciplinaires accompagnent au quotidien enfants, adolescents et adultes en situation de handicap. En 2025, le secteur enfance a assuré 4 298 journées d'accueil à l'institut médico-éducatif (IME), 3 570 actes pour le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) et 54 guidances parentales via l'unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA). Pour les adultes, la maison d'accueil spécialisée (MAS) a totalisé 10 627 journées et 665 séances d'activités (médiations motrices, culturelles et animales). La MAS a été évaluée niveau A par la Haute Autorité de santé (HAS). Cette reconnaissance témoigne de l'engagement des équipes en faveur d'un accompagnement de qualité. Familles et usagers restent au cœur du projet du pôle médico-social : 5 samedis ouverts, 4 conseils de vie sociale (CVS) et 5 cafés-rencontres, ainsi que des actions de prévention santé ciblées.

HOSPITALISATION À TEMPS PLEIN

Données 2025

2 586 patients 117 165 journées d'hospitalisation



2 528 patients adultes, soit 98 % des patients

EN UNITÉS
AIGÜES ADULTES

DMH (durée moyenne d'hospitalisation par patient) 44 jours

431 lits d'hospitalisation

395 lits adultes

36 lits enfants et adolescents

URGENCES Données 2025

Les actes aux urgences adultes représentent près de **3,7 %** des actes totaux des pôles adultes de l'établissement.

Ville-Évrard garantit et simplifie l'accès à une équipe psychiatrique au sein des **SAU** (services d'accueil des urgences) du département. À ce titre, ses équipes interviennent au sein de trois hôpitaux.

CH de Saint-Denis
incluant le centre renforcé d'urgences psychiatriques (Crup)

CHI de Montfermeil

CHU Avicenne de Bobigny
incluant le Samu psychiatrique pour le 93

Ces partenariats avec les hôpitaux du territoire garantissent la présence d'une équipe 24h/24 et 7j/7 et améliorent la coordination des parcours des patients et leur orientation vers les centres médico-psychologiques (CMP) ou les sites d'hospitalisation.

PATIENT, FAMILLE, ENTOURAGE

L'établissement affirme sa volonté de soutenir l'engagement de l'usager comme acteur de sa santé, en garantissant une prise en charge fondée sur la qualité, la sécurité des soins et le respect des droits. Cette ambition s'inscrit dans une culture institutionnelle où la bientraitance, l'éthique et la gestion des risques constituent des valeurs structurantes.

La place de l'usager est reconnue à chaque étape de son parcours. L'établissement veille à lui assurer une information claire et accessible, à favoriser son expression et à garantir l'effectivité de ses droits. L'expérience des patients est considérée comme une source essentielle d'amélioration continue des organisations et des pratiques professionnelles.

La famille et l'entourage occupent également une place déterminante dans l'accompagnement. Leur implication, lorsque le patient le souhaite, contribue à renforcer l'alliance thérapeutique, à soutenir l'autonomie et à favoriser le pouvoir d'agir.

UN ÉTABLISSEMENT AU SERVICE DE L'AVENIR DE LA PSYCHIATRIE DU 93

FORMATION, UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Données 2025

Budget formation médicale
et non médicale

2 728 571 €

6 273

départs en formation, soit **+14 %**
entre 2024 et 2025

+ de 18 132

journées de formation

257

actions de formation

2 348

agents formés,
dont **80 %** du personnel
non médical (PNM)
et **79 %** du
personnel médical (PM)

127

formateurs internes
PM et PNM

Études promotionnelles

55 agents pour **53 %**
du budget formation

VE formation ORGANISME DE FORMATION DE VILLE-ÉVRARD

Un catalogue de formations à destination des professionnels du secteur sanitaire, médico-social ou social dans le 93. Le centre de formation propose des formations en santé mentale : réhabilitation psychosociale, initiation à l'ethnopsychiatrie, zoothérapie, addictologie, etc.

2 instituts de formation certifiés Qualiopi depuis 2021
Renouvellement de la certification en 2026

INSTITUTS DE FORMATION POUR DES MÉTIERS D'AVENIR

IFSI

L'**Institut de formation en soins infirmiers** est agréé et financé par le Conseil régional d'Île-de-France. Il accueille **255** étudiants répartis sur l'ensemble des trois promotions.

En partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord, la formation des infirmiers à l'IFSI de l'EPS Ville-Évrard s'inscrit en tant que cursus de l'enseignement supérieur. Elle débouche sur l'obtention du diplôme d'État d'infirmier ayant le grade de licence universitaire.

Cette reconnaissance offre aux diplômés d'État la possibilité de poursuivre éventuellement des études dans le cadre universitaire.

IFCS

L'**Institut de formation des cadres de santé**

est le seul situé en Seine-Saint-Denis. Il est agréé pour former **40** étudiants issus des trois filières paramédicales.

La formation s'étend sur **10** mois, alternant des périodes de cours académiques et des périodes de stage.

Une convention a été signée avec l'Université Sorbonne Paris Nord en vue de l'obtention en parallèle du diplôme de cadre de santé durant l'année de formation à l'IFCS :

- soit d'un master (M2) management des organisations sanitaires et sociales (Moss) ;
- soit d'un master (M2) recherche innovation en santé (RIS).

Ce partenariat universitaire met l'accent à la fois sur une dimension professionnalisante et une dimension de recherche dans le cursus cadre de santé. Il ouvre à d'autres savoirs académiques et au développement des champs de la recherche dans le secteur du sanitaire, du médico-social et du social.

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE

Le contrat territorial de santé mentale (CTSM) du **93**, c'est **4 ans** de collaboration intense, plus de **500** participants, **12** feuilles de route thématiques, **38** actions concrètes et plus de **19** millions d'euros d'investissement pour la santé mentale en Seine-Saint-Denis. Ville-Évrard a été partie prenante du diagnostic, du projet territorial de santé mentale et désormais de sa mise en œuvre, que ce soit sur ses volets jeunesse, la priorité du CTSM 93, la réhabilitation psychosociale, la gérontopsychiatrie, l'inclusion, la réponse à l'urgence ou la recherche et la formation. Le déploiement du prochain est prévu pour fin 2026.

COMMUNAUTÉ PSYCHIATRIQUE DE TERRITOIRE

Les acteurs publics de la santé mentale (que sont les établissements de Ville-Évrard, Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois, Delafontaine à Saint-Denis, l'hôpital universitaire d'Avicenne à Bobigny) ont décidé, en 2022, de constituer une communauté psychiatrique de territoire, CPT93, afin de fédérer les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale qui la composent pour proposer aux patients des parcours de prévention, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnés et sans rupture. La CPT93 contribue, notamment, à la déclinaison et à la mise en œuvre opérationnelles du CTSM de la Seine-Saint-Denis. La CPT est porteuse d'une stratégie territoriale de santé mentale destinée à refonder ses relations avec tous les acteurs du secteur sanitaire, médico-social, social et des acteurs tournés vers la prévention et la prise en charge sociale et sociétale.

LES COOPÉRATIONS : PILIERS DU PARCOURS DE SOINS

L'ancrage territorial constitue un socle indispensable à la construction du parcours patient. Pour garantir leur fluidité, les pôles et les équipes pluridisciplinaires développent des partenariats avec les acteurs du territoire et tissent des liens avec les structures adaptées au profil des usagers, tant en amont qu'en aval des admissions.

Cette coordination s'opère tant avec le (centres médicaux spécialisés (CMS), CPTS) que médico-social et associatif, couvrant aussi bien l'enfance (IME, SESSAD) que l'adulte (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), établissements d'accueil médicalisés (EAM), MAS, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

À l'échelle institutionnelle, l'EPSVE s'implique fortement aux côtés des collectivités en signant des contrats locaux de santé (CLS). Désormais dotés d'un volet obligatoire « santé mentale », ces contrats facilitent le travail en réseau et l'émergence de projets interinstitutionnels. Parallèlement, certaines communes s'engagent au sein des conseils locaux de santé mentale (CLSM) pour renforcer cet écosystème de soins.



DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX AU SERVICE DES PATIENTS

Plus de **25 millions d'euros** ont été investis à partir de 2015 sur le site d'Aubervilliers ; plus de **19 millions d'euros** à partir de 2019 pour le nouveau bâtiment de Montreuil dédié à la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ; entre 2021 et 2023, **16 millions d'euros** pour la construction d'un bâtiment accueil – médico-technique inauguré en 2025 ; **2,30 millions d'euros** pour le centre renforcé d'urgences psychiatriques (Crup) adossé au service des urgences du CH de Saint-Denis.

Les locaux les plus anciens se trouvant dans des bâtiments classés du XIX^e siècle, l'EPS Ville-Évrard est confronté à la vétusté de ses locaux. Pour continuer à proposer des conditions d'hospitalisation dignes pour ses patients, mais aussi les meilleures conditions de travail possibles pour le personnel, l'établissement a élaboré un schéma directeur immobilier et foncier de son site historique.

LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA PSYCHIATRIE DE DEMAIN

La recherche à l'EPS Ville-Évrard est pilotée par le bureau de stratégie de la recherche (BSR). Grâce à cette structure, 24 nouveaux projets ont été lancés depuis septembre 2024, illustrant le dynamisme et l'engagement de l'établissement en matière de recherche.

Ces travaux couvrent des thématiques variées :

- le rétablissement et l'autonomie des patients ;
- l'innovation thérapeutique ;
- les dimensions relationnelles, émotionnelles et sociales ;
- l'intervention précoce chez l'enfant ;
- l'humanisation des soins ;
- la réduction des pratiques coercitives ;
- l'implication des usagers dans la recherche et les soins.

Le département de recherche clinique, intégré au pôle universitaire 93G03, comprend notamment :

- deux centres experts FondaMental, dédiés aux troubles bipolaires et à la dépression résistante et ouverts à l'ensemble des patients d'Île-de-France ;
- une unité de neuromodulation dédiée aux pathologies psychiatriques résistantes, proposant des thérapies telles que la stimulation magnétique transcrânienne (TMS), l'électroconvulsivothérapie (ECT) et la stimulation transcrânienne à courant direct continu (tDCS) ;
- une consultation spécialisée pour le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez l'adulte.

24
nouveaux
projets ont été
lancés depuis
septembre 2024

Le plan pluriannuel d'investissement 2026-2033 de l'EPSVE s'élève à plus de 190 millions d'euros, dont 110 millions d'euros pour le site de Neuilly-sur-Marne avec plusieurs opérations majeures, comprenant la reconversion et l'humanisation de ce site historique.

Ce plan d'aménagement, de rénovation et de modernisation est soutenu par l'agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du plan Ségur de la santé, avec des investissements structurants à hauteur de 78,5 millions d'euros. Le complément de financement sera apporté par la capacité d'autofinancement de l'établissement, ainsi que par le recours à l'emprunt en respectant les seuils d'endettement recommandés. Par ailleurs, la région Île-de-France a investi 5,5 millions d'euros dans **le pôle enseignement-formation**, qui a été ouvert en septembre 2024 au service d'un projet pédagogique repensé selon trois axes forts : professionnalisation accrue, accompagnement individualisé et offre de formation modernisée.

Le schéma directeur immobilier et foncier définit des pôles d'activité, dont les principaux sont le **pôle santé**, le **pôle accueil et médico-technique** consacrant une nouvelle entrée au site, le **pôle logistique** et le **pôle enseignement-formation**.

Ce projet, dont les premières réalisations sont en service à ce jour, comptera à terme la construction de **sept nouveaux bâtiments** ou extensions (> 10 000 m²) et la **rénovation de neuf bâtiments**, dont un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques. La préservation de la qualité paysagère et de la diversité de la faune et de la flore du parc de Ville-Évrard a été intégrée dans les constructions à venir. **Le projet médical** qui sous-tend ce plan d'investissement ambitieux prévoit l'extension de capacité en hôpital de jour avec la création d'une activité de sismothérapie au sein de ses consultations et, pour les unités d'hospitalisation temps plein, l'augmentation capacitaire de l'établissement avec **27 lits supplémentaires** sur le territoire et la **densification des chambres individuelles**. En effet, l'établissement psychiatrique, au même titre que la Seine-Saint-Denis, est parmi les moins dotés de France en termes de lits et de places.



PÔLE 93G01 – 93G02



Capacité

Lits 44 adultes + 6 adolescents

Places 36

Structures

2 CMP

1 centre de consultation

1 unité Kid's Time

2 CATT

2 HDJ

2 UHTP

3 UHTP dont 1 adolescents

1 dispositif IPEEP

1 plateforme jeunesse et santé mentale

Activités

File active : 3 558 patients

dont 3 385 patients en ambulatoire

Journées temps plein : 15 617

Nombre de venues : 4 882

Nombre d'actes : 30 755

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 147,03

dont personnel du soin : 125,41

Personnel médical : 22,16

Les centres médico-psychologiques (CMP) du pôle Pleyel (93G01 – 93G02) restent la principale porte d'accès aux soins et l'unité d'articulation du parcours de soins. Ancrés sur le territoire, ils collaborent étroitement avec les conseils locaux de santé mentale (CLSM) de Saint-Denis et Saint-Ouen, ainsi qu'avec les médecins généralistes et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Parcours de soins

Les structures ambulatoires (CMP, HDJ, CATT) s'inscrivent dans les prises en charge globales des patients :

- **Le somatique** : partenariats avec les centres municipaux de santé, consultations diététiques, dépistages, accompagnement sportif.
- **La réhabilitation** : bilans neuropsychologiques, remédiation cognitive, groupes thérapeutiques, insertion professionnelle, plans de prévention.
- **L'inclusion** : pair-aidance, groupes d'entraide mutuelle (GEM), et dispositifs comme Trame.

Familles

Le pôle développe les thérapies familiales et multifamiliales, notamment pour les premiers épisodes psychotiques et la parentalité. Un groupe de parole pour les aidants a été lancé en 2024.

Usagers

Les 3 unités d'hospitalisation temps plein (UHTP G01-G02-Escale) restent soucieuses de la bienveillance des usagers. Elles organisent :

- des groupes de parole soignants/soignés ;
- des espaces d'apaisement et des activités artistiques, sportives et de bien-être.

Formation & filières spécialisées

Le pôle forme aux thérapies familiales systémiques et aux prises en charge des grands adolescents et jeunes adultes (GAJA). Il anime aussi un séminaire pour les internes en psychiatrie.

Filières spécifiques

- **GAJA**
- **Populations précaires** : l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) Rivage maintient ses missions malgré les défis de recrutement.
- **Personnes âgées en difficulté** : deux référentes (psychiatre et infirmière) animent les réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD).
- **Périnatalité** : un projet d'articulation avec la pédopsychiatrie (93I01) est en cours (consultations pré-conceptionnelles, suivi parental).
- **Logement** : accompagnement vers l'autonomie (4 appartements associatifs, 9 places) et relais vers des baux glissants, en partenariat avec Plaine Commune Habitat.

Focus

GRANDS ADOLESCENTS JEUNES ADULTES (GAJA)

Développement et structuration de la filière GAJA Nord

En 2025, la filière GAJA Nord, portée par le pôle Pleyel (93G01-G02), a poursuivi son déploiement en consolidant ses unités existantes. Plusieurs avancées significatives ont marqué cette année :

- L'équipe d'intervention précoce pour les psychoses émergentes (IPPEP) a doublé son volume d'actes (de 631 à 1266) tout en stabilisant sa file active à 99 patients.
- L'unité d'hospitalisation l'Éscale a accueilli un nombre accru de jeunes du Nord du 93, voire de son ensemble, tout en réduisant la durée moyenne de séjour.
- La plateforme jeunesse et santé mentale, couvrant les pôles 93G01-02-03 et I01, a maintenu un niveau d'activité soutenu, en collaboration avec les professionnels du service de psychiatrie enfants et adolescents du centre hospitalier de Saint-Denis.
- Les dispositifs de thérapie familiale et multifamiliale, dédiés notamment au Nord du département, ont confirmé leur dynamisme, notamment grâce à la montée en maturité du programme de thérapie multifamiliale (TMF) dédié aux premiers épisodes psychotiques.

En fin d'année, ces consolidations ont été renforcées par une première étape de création d'un hôpital de jour (HDJ) GAJA Nord. Une demande de double autorisation (psychiatrie adulte et pédopsychiatrie) a été adressée aux tutelles. Courant 2026, à moyens constants, et grâce à une réorganisation interne des 35 places d'HDJ du pôle Pleyel, 15 places seront ouvertes pour des patients âgés de 16 à 25 ans, issus de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis. Ce dispositif s'articulera étroitement avec les partenaires de la pédopsychiatrie et de la santé étudiante. Cette première étape constituera un socle en vue de solliciter, à terme, la création de nouvelles places d'HDJ destinées aux jeunes du territoire Nord.

Nouveau parcours de soins pour les 16-25 ans au sud du département

Un parcours de soins dédié aux grands adolescents et jeunes adultes (16-25 ans) du centre et du sud du département a été mis en place. Il repose sur :

- La création d'une unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) spécifiquement dédiée à cette tranche d'âge, située à Neuilly-sur-Marne ;
- Une collaboration étroite avec le centre de consultation existant (pôle 93G16), particulièrement engagé dans la prise en charge des traumatismes psychiques et des états mentaux à risque.

Portée par le pôle 93G09, cette UHTP a ouvert le 16 juin 2025 dans les locaux précédemment occupés par le centre d'accueil de crise (CAC). Elle a débuté avec une capacité de 6 lits, portée à 7 en décembre 2025. À terme, l'objectif est d'atteindre 12 lits afin de répondre aux besoins des jeunes patients des pôles 93G09, G10, G11, G12, G14, G15, G16, G18 et I05.

Afin de préparer l'équipe pluriprofessionnelle à cette nouvelle mission, une campagne de formations spécifiques a été déployée avec l'appui du service de formation continue de l'établissement.



PÔLE 93G03



Communes desservies :

- Épinay-sur-Seine
- Pierrefitte
- Villetaneuse

Population adulte desservie : 70 923
IDH-2 : 0,43

Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 22 + 12 co-sectoriels (G01-G03-G04) Places 20 + 15 HDJ Réhabilitation psychosociale + 4 HDJ Recherche clinique	1 CMP 3 CATTP dont 1 psychothérapie et 1 RPS 3 HDJ dont 1 RPS 2 UHTP dont 1 co-sectorielle 1 EMPP	Personnel non médical : 100,35 dont personnel du soin : 80,17 Personnel médical : 12,34	File active : 1 820 patients dont 1 654 patients en ambulatoire Journées temps plein : 8 051 Nombre de venues : 4 069 Nombre d'actes : 14 222

Les faits marquants pour le pôle universitaire 93G03 en 2025 sont les suivants :

Développement

- Rédaction du projet de la chambre d'apaisement.
- Redynamisation de la thérapie familiale en unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) pour les premiers épisodes psychotiques, avec une orientation vers le programme BREF (éducation thérapeutique).
- Arrivée du nouveau chef de clinique, le docteur Issam Belkhatir.

Rétablissement

- Ouverture officielle du dispositif Auton'home le 13 décembre 2025 (cf. focus sur la réhabilitation psychosociale (RPS), page en regard).

Territoire

- Participation à la mise en place du bureau stratégique de la recherche (BSR) territoriale.

Clinique

- Mise en place des consultations pour les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
- Ouverture des consultations du centre expert en dépression résistante.
- Activité transversale d'électroconvulsivothérapie (ECT) pour 11 pôles adultes de l'hôpital et des départements 93 et 75.

Recherche

- Affiliation à l'unité INSERM « neuropsychiatrie translationnelle U955 ».
- Copilotage du BSR.
- Convention de soins et de recherche avec la clinique psychiatrique de Nogent.
- Mise en place de réunions mensuelles de recherche pour le suivi des projets sur les différentes unités du secteur du pôle. Ces projets sont les suivants : A2 c'est mieux VE (hôpital de jour d'Épinay et plateforme RPS), Auton'home (RPS), voile (RPS), syndrome métabolique (centres médico-psychologiques), le bus médicalisé (Équipe mobile psychiatrie précarité), robot émotionnel Paro (UHTP patients longuement hospitalisés), réalité virtuelle dans les phobies (centre de psychothérapie), étude sur l'isolement et la contention (UHTP).

Formation

- Ouverture du diplôme universitaire (DU) en thérapies cognitivo-comportementales (TCC), à l'université Sorbonne Paris Nord.
- Organisation des examens cliniques objectifs structurés (ECOS) pour l'ensemble des externes de l'EPSVE.

Transmission

Le pôle a accueilli 8 internes et 17 externes, dont 15 étudiants Erasmus, et a validé le parcours de consolidation de 4 médecins.



Focus

RÉHABILITATION PSYCHO-SOCIALE

La plateforme départementale de réhabilitation psychosociale de la Seine-Saint-Denis (RPS93) s'inscrit dans une dynamique innovante visant à favoriser le rétablissement des personnes vivant avec des troubles psychiques. Elle propose une approche centrée sur les compétences, l'autonomie et le pouvoir d'agir des usagers.

À travers des programmes structurés de psychoéducation, d'entraînement aux habiletés sociales et de remédiation cognitive, la plateforme accompagne les personnes dans leur parcours de soins et de vie. Son action repose sur une collaboration étroite avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire. Elle vise ainsi à soutenir l'inclusion sociale et l'accès à une vie autonome en milieu ordinaire.

La RPS93 développe également des dispositifs innovants afin de répondre aux besoins concrets du quotidien. Elle s'appuie sur des outils d'évaluation validés pour individualiser les accompagnements proposés. L'implication des usagers dans leur projet est au cœur de son fonctionnement.

Cette plateforme constitue ainsi un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie et favoriser un rétablissement durable.

C'est dans ce cadre qu'émergent de nouveaux dispositifs complémentaires, tels que l'appartement thérapeutique dédié à l'autonomie dans le logement.

L'appartement « Auton'home », situé au sein de l'EPS Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, est un dispositif innovant consacré au travail écologique de l'autonomie dans le logement. Il vient compléter les activités de psychoéducation de la plateforme départementale de réhabilitation psychosociale de la Seine-Saint-Denis.

Dans un premier temps, l'équipe dédiée évalue de manière objective les difficultés et les axes de progression de chaque usager à l'aide d'échelles spécifiques.

Dans un second temps, un parcours personnalisé est proposé, en articulant les différents programmes liés au logement, aux personnes qui le souhaitent.

Cette approche vise à améliorer la qualité de vie, renforcer la confiance et soutenir les usagers dans leur projet personnalisé de soins.

L'appartement est accessible sur demande, par l'intermédiaire des équipes des secteurs sanitaire, médico-social et social du département de la Seine-Saint-Denis.

Un partenariat est déjà établi avec l'hôpital Robert-Ballanger.

PÔLE 93G04



Communes desservies :

- Dugny
- La Courneuve
- Stains

Population adulte desservie : 71 203
IDH-2 : 0,37

Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 18 + 8 centre renforcé d'urgences psychiatriques Places 12	2 CMP 2 CATTP 1 HDJ 1 UHTP 1 CRUP 1 SAMU Psy 93	Personnel non médical : 101,57 dont personnel du soin : 91,52 Personnel médical : 18,43	File active : 6 361 patients dont 6 181 patients en ambulatoire Journées temps plein : 7 210 Nombre de venues : 1 651 Nombre d'actes : 27 504

L'équipe du 93G04 a orienté son action autour de 7 axes clés du projet d'établissement 2024-2028.

Territoire

Une actualisation de la cartographie de l'offre médico-sociale du territoire a été réalisée favorisant les rencontres et les échanges avec les partenaires locaux. Ces collaborations sont facilitées par la réactivation des conseils locaux de santé mentale de Stains et de La Courneuve. Un accent particulier a été mis sur la coordination avec les infirmières libérales du territoire au bénéfice des patients souffrant des formes les plus sévères de schizophrénie et de troubles de l'humeur.

Parcours

Les centres médico-psychologiques de Stains et de La Courneuve proposent une offre de soins éclectique fondée sur la preuve et articulée avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire. Les délais d'attente pour un rendez-vous ont été réduits à moins de deux semaines et des accueils en semi-urgence ou des visites à domicile sont programmés avec les unités d'urgence psychiatriques et le SAMU Psy.

Rétablissement

La refonte du fonctionnement de l'hôpital de jour (HDJ) se poursuit avec la rénovation des locaux et la dynamisation des prises en charge. Une offre de soins personnalisée subordonnée à un bilan neuropsychologique précis est proposée aux patients. L'accompagnement des patients se fait en étroite collaboration avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

Usagers

Un groupe d'information « droits des patients » est proposé aux patients hospitalisés tous les 15 jours favorisant un accès à une information sur le cadre juridique de leur prise en charge.

Famille

Une journée par semaine est réservée à l'accueil des familles de patients hospitalisés au sein de l'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP). Une consultation famille sans patient créée au sein du CHU Avicenne offre écoute et accompagnement aux proches des patients en difficulté.

Transmission

Participation à l'enseignement de la psychiatrie à la faculté de médecine de Bobigny, accueil et formation des externes et des internes, participation à l'enseignement post-universitaire de la psychiatrie d'urgence, développement de la pédagogie de la simulation en lien avec l'IFSI, animation de conférences dans les principaux congrès nationaux, enseignement de la psychopharmacologie dans le cadre du séminaire du pôle, partage d'expérience sur l'organisation des urgences psychiatriques avec de nombreuses équipes médicales et administratives issues d'établissements franciliens. Présence du pôle dans la presse écrite, médias en ligne, etc.

Recherche

Travaux de recherche en santé publique et en organisation des soins sur la thématique des urgences psychiatriques conduits par les équipes médicales du service d'urgence psychiatrique de Seine-Saint-Denis.



Focus

URGENCES

Le service de psychiatrie d'urgence de la Seine-Saint-Denis se structure progressivement.

Présentes au sein des services d'accueil des urgences (SAU) du centre hospitalier de Saint-Denis, de l'hôpital Avicenne à Bobigny, ainsi qu'au sein du SAMU médical du département, les équipes du pôle 93G04-Urgences ont réalisé dans les SAU, en 2025, 9 850 actes de consultation au bénéfice de 3 382 patients.

Le **SAMU psychiatrique** intervient dans le cadre de la régulation médicale afin de répondre aux demandes des appelants pour des motifs psychiatriques : 3 626 sollicitations, émanant de 2 160 patients, ont ainsi été traitées. Le taux de maintien à domicile est passé de 22 % à 42 %, réduisant significativement le recours aux services d'urgence. Par ailleurs, 46 interventions à domicile ont été réalisées en coordination avec les unités ambulatoires des services de secteur. Elles ont permis d'éviter un passage aux urgences dans un tiers des situations et de limiter le recours aux mesures de contrainte et de coercition dans les soins.

En aval du dispositif, le **centre renforcé d'urgences psychiatriques** (CRUP) maintient un taux de retour

à domicile de 25 %, soit 755 hospitalisations évitées au cours des deux dernières années. Malgré une tension capacitaire constante, le dispositif a permis d'absorber la demande tout en préservant la fluidité du parcours de soins : 75 % des patients ont séjourné moins de 70 heures dans l'unité. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'engagement des équipes soignantes, qui assurent en moyenne 66 mouvements de patients (admissions et sorties) par semaine.

Sur le **sud du territoire**, une équipe infirmière du pôle 93G15 intervient depuis plusieurs années au sein du groupe hospitalier intercommunal Le Raincy-Montfermeil, à la fois dans le service d'accueil des urgences et en psychiatrie de liaison. Cette présence soignante continue, 24 heures sur 24, en complément des présences et gardes médicales assurées par les psychiatres, a permis de sécuriser le parcours de soins des patients, en garantissant une prise en charge globale. En 2025, l'équipe du pôle 93G15 a pris en charge une file active de 1544 patients soit une augmentation de 154 % par rapport à l'année 2016.

PÔLE 93G05



Communes desservies :

- Drancy,
- Le Bourget

Population adulte desservie : 64 623

IDH-2 : 0,43

Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 19 Places 15	2 CMP dont 1 antenne de soins 1 CATT 1 HDJ 1 UHTP	Personnel non médical : 56,14 dont personnel du soin : 49,28 Personnel médical : 9,27	File active : 1 113 patients dont 1 041 patients en ambulatoire Journées temps plein : 7 503 Nombre de venues : 1 354 Nombre d'actes : 15 696

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du 93G05 a poursuivi avec engagement sa mission de service public en psychiatrie de secteur, tout en contribuant à la mise en œuvre du projet d'établissement. Grâce à la mobilisation de son encadrement, l'année 2025 a marqué un retour à l'équilibre des effectifs paramédicaux, tant sur l'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) que sur l'ambulatoire. Les taux de couverture des postes ont témoigné de cette progression : ADS – CATT : 62,5 % à 87,5 % des postes IDE pourvus – HDJ : 80 % à 100 % – UHTP : 64 % à 91 %. Ces résultats ont été rendus possibles par l'engagement constant auprès des centres de formation du territoire (CFLC, IFAS, IFSI Ballanger). S'y est ajoutée une équipe médicale quasi complète et remarquablement stable depuis près de dix ans.

Usagers & parcours

Ils ont bénéficié de prises en charge plus concertées, de délais d'accès réduits et d'une disponibilité renforcée des équipes, permettant des parcours plus fluides et efficaces. L'intégralité des listes d'attente en ambulatoire ont été résorbées (hors consultations psychologiques encore sous tension). Enfin, neuf patients longuement hospitalisés sur onze ont pu quitter l'UHTP pour un projet de vie.

Responsabilité

Sur le plan organisationnel, l'engagement collectif en matière de qualité a également été fort. La cellule qualité du G05, désormais autonome, a permis au pôle de piloter, suivre et analyser ses démarches d'amélioration continue de manière structurée et partagée. Cette dynamique a favorisé une culture commune de la qualité et de la sécurité des soins, et renforcé la capacité à adapter les pratiques en temps réel aux besoins du terrain.

Ce retour à l'équilibre a ouvert la voie à des **développements** :

- création d'un espace de parole mensuel en soirée pour les familles et proches au CMP ;
- mise en place d'un groupe de parole pour patientes tamoulophones, animé par l'IPA ;
- extension des missions de la MSP à l'UHTP, en complément de son activité en HDJ : rencontres des patients hospitalisés, échanges avec les équipes, préparation aux soins ambulatoires ;
- mise en place d'une équipe mobile d'accompagnement et de soutien à l'autonomie et au **rétablissement** (sur le modèle du projet FIOP 2024 non retenu) ;

- nouvelles interventions de l'ergothérapeute sociale, en partenariat avec PRACTS du pôle Cristales, dans une dynamique de **réhabilitation psychosociale**.

Transmission

Le G05 a obtenu l'agrément pour devenir terrain de stage des internes DES (diplôme d'études spécialisées) de médecine générale, permettant l'accueil du premier interne. Parallèlement, deux internes DES de psychiatrie ont continué à y être formés. La transmission de l'intérêt pour la discipline auprès des futures générations de médecins et psychiatres est restée un axe essentiel du service.

Territoire

Le travail d'ancrage territorial s'est poursuivi : participation au dispositif RESAD, convention active avec l'EHESS (toujours terrain de stage), et développement d'un projet de GEM en partenariat avec l'association AEDE. Enfin, l'infirmière en pratique avancée (IPA) a valorisé et promu le service à travers ses travaux de recherche : prix, communications, posters, colloques et publications.

PÔLE 93G06



Communes desservies :

• Aubervilliers

Population adulte desservie : 67 151

IDH-2 : 0,38

Capacité

Lits 25 + 12 foyer postcure

Places 10

Structures

1 CMP

1 CATTp

1 HDJ

1 UHTP

1 foyer postcure

1 EMPSA

Activités

File active : 1394 patients dont 1333 patients en ambulatoire

Journées temps plein : 4 491

Nombre de venues : 416

Nombre d'actes : 17 945

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 79,37

dont personnel du soin : 70,49

Personnel médical : 7,08

L'année 2025, au sein du pôle 93G06, a été marquée par l'arrivée de la nouvelle cheffe de pôle et responsable de l'unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) G06/G13, ainsi que par la poursuite de la continuité des soins, en cohérence avec le projet d'établissement 2024-2028.

Usagers

La population de la commune d'Aubervilliers est en forte croissance, portée par la natalité, les flux migratoires et la mise en place de nouveaux programmes immobiliers dans la cité et l'arrivée du métro 12 en 2025 et du métro 15 pour 2027. Afin de favoriser une prise en charge optimale des patients, le recours à l'interprétariat a été intensifié pour mieux comprendre leurs maux et faciliter leur accès aux soins.

Rétablissement

L'équipe s'est impliquée plus largement dans la réhabilitation psychosociale par le biais d'activités thérapeutiques. Une attention particulière a été portée à la santé somatique des personnes prises en charge.

Parcours

La dynamique d'accompagnement, à laquelle l'ensemble des unités est attaché, s'est consolidée avec le renforcement de la cohérence du parcours de soins en facilitant le travail pluridisciplinaire.

Territoire

Le travail de partenariat avec les municipalités, les partenaires sanitaires et sociaux, y compris le centre médical de santé, le commissariat d'Aubervilliers s'est poursuivi par le biais des rencontres régulières dans le cadre des réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD) et du conseil local de santé mentale (CLSM).

Développements

L'année 2025 a été marquée par d'importants bouleversements organisationnels et humains. Le regroupement des deux UHTP G06/G13 a pris fin le 15 juillet, avec le maintien de deux cadres supérieurs (G06 et G13) et le retour à un seul service administratif dédié au G06, en lieu et place d'une organisation commune G06/G13. Cette réorganisation a fortement mis les équipes sous tension. La réintégration de l'UHTP G06 s'est effectuée dans les anciens locaux de l'UHTP du G13, avec l'équipe paramédicale du G13. Toutefois, cette nouvelle organisation a permis une meilleure homogénéisation de la prise en charge des patients hospitalisés, notamment sur le plan médico-social, pour une vingtaine de patients longuement hospitalisés (PLH) du G13. Malgré l'ampleur de ces transformations, celles-ci ont ouvert une dynamique constructive, au sein de laquelle un esprit de solidarité s'est développé afin d'assurer la continuité des soins.



Focus RECHERCHE

Structuration et développement de la recherche

Depuis la création du bureau stratégique de la recherche (BSR) à Ville-Évrard au mois de septembre 2024, la dynamique de recherche au sein de l'établissement s'est nettement renforcée. La structuration du dispositif s'est poursuivie en lien étroit avec les différentes directions fonctionnelles, permettant un suivi rigoureux des projets, de leur gestion budgétaire, des achats dédiés, ainsi que de la mise en conformité des matériels. Par ailleurs, la direction assure la vérification des conventions et protocoles de recherche établis avec les partenaires externes, en complément des travaux menés par le BSR. Au cours de l'année, 29 projets ont été présentés lors des deux sessions du BSR, couvrant aussi bien la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent que la psychiatrie adulte. Parmi eux, 21 ont obtenu l'accord du comité scientifique et ont pu démarrer.

Valorisation scientifique et événements

En octobre 2025, l'établissement a organisé la première conférence

AISSOR 93 (Avancées, innovations en Seine-Saint-Denis et optimisation de la recherche), qui a réuni 100 participants. À cette occasion, 12 prix – d'un montant compris entre 250 € et 500 € – ont été décernés, récompensant des travaux dans diverses thématiques de recherche : meilleurs articles, meilleur protocole de recherche, thèse de médecine, etc.

La direction déléguée à la recherche a également coordonné trois journées dans le cadre du dispositif territorial de la recherche et de la formation en Seine-Saint-Denis (DTRF) :

- une journée dédiée aux internes, ayant rassemblé 50 participants autour de thématiques variées de prise en charge ;
- une journée ouverte à l'ensemble des professionnels souhaitant s'engager dans une démarche de recherche, centrée sur la recherche qualitative et la recherche-action (50 participants) ;
- une troisième journée consacrée à la conférence AISSOR 93.

Accompagnement des projets et dynamique territoriale

Le comité restreint du BSR, qui se réunit chaque semaine, accompagne régulièrement les professionnels porteurs de projets en les orientant vers les spécificités propres à chaque pôle. Il soutient également leur participation à des congrès en finançant les inscriptions et l'affichage de posters, tout en les incitant à valoriser leurs travaux par la rédaction d'articles scientifiques. Sur l'année 2025, 15 départs de professionnels en congrès ou colloques ont été financés, pour un montant total de 15 000 €. Enfin, dans le cadre des partenariats – et notamment de l'appel à manifestation d'intérêt COOPERES obtenu en 2024 – l'année 2025 a permis de finaliser le règlement intérieur et de poser les bases de fonctionnement du bureau stratégique de la recherche territorial (BSRT) avec les deux autres établissements partenaires (GHT Plaine de France et GHT GPNE). Un appel à communication pour les projets territoriaux sera lancé mi-mars 2026, en vue du premier BSRT prévu en juin 2026.

PÔLE 93G09



Communes desservies :

- Neuilly-Plaisance
- Rosny-sous-Bois
- Villemomble

Population adulte desservie : 74 844

IDH-2 : 0,59

Capacité

**Lits 18 + 15 co-sectoriels (G09-G15-G16-G18)
+ 7 centres d'accueil et de crise co-sectoriels
Unité GAJA (G09-G15-G16-G18)**

Places 22

Structures

1 CMP

1 HDJ

**3 UHTP dont 1 co-sectorielle et
1 co-sectorielle GAJA**

Activités

**File active : 1369 patients dont 1228 patients
en ambulatoire**

Journées temps plein : 7 139

Nombre de venues : 1500

Nombre d'actes : 12 592

Effectifs (en équivalent temps plein)

**Personnel non médical : 94,11
dont personnel du soin : 85,84**

Personnel médical : 9,33

En 2025, l'activité du pôle 93G09 a été marquée par la fermeture du centre d'accueil de crise (CAC) pour se transformer en unité d'hospitalisation dédiée à une population GAJA (grands adolescents, jeunes adultes) de 16-25 ans en cohérence avec les besoins de cette population en Seine-Saint-Denis et avec le projet d'établissement.

Territoire & parcours

L'équipe est restée mobilisée autour du travail en réseau, notamment à travers :

- La participation mensuelle aux RESAD (réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté) de Villemomble et Rosny-sous-Bois avec des référents médicaux et non médicaux ;
- La participation à la refonte du contrat local de santé (CLS) de la ville de Rosny-sous-Bois avec un axe spécifique sur la prise en charge de la santé mentale ;
- L'animation mensuelle du « Café psy » tenu par deux médecins psychiatres dans un café associatif de la ville destiné à la population rosnéenne (patients, familles, acteurs de la ville et partenaires).
- Le maintien d'une convention avec le centre municipal de santé de Rosny-sous-Bois permettant l'accès à un suivi somatique pour les patients suivis en psychiatrie sans médecin traitant.
- De multiples échanges avec les partenaires internes et externes autour des prises en charge des GAJA.

Usagers

En 2025, l'association patients-soignants FEDELIEN a été particulièrement active, avec une forte participation des patients suivis en centre médico-psychologique ou en hôpital de jour. Un projet de groupe de parole destiné aux familles d'enfants suivis en pédopsychiatrie s'est construit. Par ailleurs, une formation courte d'éducation thérapeutique « BREF » à destination du personnel du G09 a été mise en place afin de leur permettre d'accompagner au plus près les usagers dans la compréhension et l'observance de leur suivi.

Organisation

Le centre médico-psychologique (CMP) de Rosny-sous-Bois a rencontré des difficultés pour maintenir son niveau d'activité en raison d'un déficit en personnel infirmier. Par ailleurs, l'absence prolongée de deux assistantes sociales, ainsi que la vacance du troisième poste, ont fragilisé la dynamique du service. Cette situation a notamment compliqué la recherche de solutions d'aval et la gestion des dossiers patients à l'issue de leur prise en charge au cours de l'année 2025. Afin de répondre aux demandes urgentes, une organisation associant médecins, psychologues et infirmiers a été mise en place pour assurer l'accueil quotidien des patients au CMP. ailleurs, afin de réduire le nombre de patients « perdus de vue » et d'améliorer la qualité du parcours de soins après une hospitalisation, une rencontre conviviale de présentation et de découverte du CMP est organisée chaque mois. Elle s'adresse aux nouveaux patients de l'unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) avant leur orientation vers le CMP.

PÔLE 93G10



Communes desservies :
• Montreuil
(canton est-ouest)
Population adulte desservie : 71 376
IDH-2 : 0,56

Capacité

Lits 23

Places 15

Structures principales

1 CMP

1 CATTP

1 HDJ

1 UHTP

1 EMHI

Activités

File active : 1 239 patients dont 1 115 patients en ambulatoire

Journées temps plein : 8 276

Nombre de venues : 1 368

Nombre d'actes : 19 688

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 62,65
dont personnel du soin : 54,65

Personnel médical : 5,57

En 2025, le pôle 93G10 a renforcé son projet de service grâce à une collaboration entre les équipes intra et extrahospitalières, en cohérence avec les axes du contrat territorial de santé mentale (CTSM) du 93 et du projet d'établissement de notre hôpital. Le travail pluridisciplinaire mené avec les acteurs locaux et sociaux a favorisé la prévention et le repérage précoce, en vue d'une prise en charge spécialisée. L'accent a été mis sur la co-construction de projets de soins et de vie avec les personnes concernées, afin de leur permettre de prendre pleinement leur place en tant qu'acteurs de leur prise en charge, de leur insertion sociale ou professionnelle, et de leur inclusion citoyenne. Pour ce faire, les projets suivants ont été mis en place :

Parcours

Le centre médico-psychologique (CMP) de Montreuil a joué un rôle central dans le parcours de soins. Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) a développé de nouvelles activités, tandis que l'hôpital de jour (HDJ) a poursuivi sa dynamique de redynamisation. L'accueil familial thérapeutique (AFT) s'est consolidé comme une alternative à l'hospitalisation.

Familles & usagers

Le pôle G10 a intégré un médiateur de santé pair et a maintenu l'implication des familles à travers des réunions bimestrielles. Les personnes concernées ont participé au comité local de santé mentale de Montreuil, notamment dans la mise en œuvre du plan de prévention partagé. L'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) a poursuivi ses efforts en faveur du renforcement des droits des patients, ainsi que de la qualité et de la sécurité des soins.

Habitat inclusif

En 2025, l'équipe mobile habitat inclusif (EMHI) a obtenu la pérennisation de son financement à la suite de l'évaluation finale du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) 2022. L'EMHI favorise la continuité des soins, le maintien à domicile et l'accès à un habitat inclusif pour les personnes présentant des troubles psychiques sévères. Cette action a contribué à la réduction des hospitalisations. Une convention a été signée en juin 2025 avec la mairie de Montreuil, les bailleurs sociaux, la Fondation Falret et le 93G10 afin de faciliter l'accès au logement social.

Développement

L'infirmière en pratique avancée (IPA) a poursuivi le développement de pratiques innovantes à travers des missions transversales (transition adolescent/adulte, parcours de soins somatiques et en addictologie, accompagnement des personnes âgées, renouvellement de prescriptions, recherche), notamment au sein du CMP et de l'EMHI. L'axe managérial s'est renforcé, notamment grâce au maintien de la cellule qualité du pôle et au suivi d'indicateurs permettant aux équipes de se mobiliser et d'engager les évolutions nécessaires.



Focus

INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE

Engagé dans le déploiement de nouveaux métiers, l'établissement a intégré ses premières infirmières en pratiques avancées (IPA) dès 2020. Aujourd'hui, ils sont 10, répartis au sein de huit pôles. Exerçant majoritairement au sein des centres médico-psychologiques (CMP) et des équipes mobiles, les IPA contribuent au **renforcement de prises en soins** au plus près des besoins des patients. Au-delà de leur activité clinique, ces professionnels ont activement participé en 2025 au développement de la **recherche paramédicale**, avec des travaux primés lors de la journée de recherche départementale AISSOR 2025, la contribution à la rédaction d'ouvrages professionnels et de nombreuses sélections de posters et communications lors de congrès nationaux.

L'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur de **nouveaux textes réglementaires** régissant l'exercice des IPA, entraînant la fin du protocole d'organisation et l'élargissement de leur champ de prescription. Cette évolution permet de renforcer leur autonomie au service des patients, de diminuer les délais d'accès aux consultations, d'assurer un suivi clinique approfondi et une prise en charge personnalisée, co-construite avec le patient dans le cadre d'un parcours partagé avec le médecin.

Face à ces évolutions, **des défis demeurent** : clarification des périmètres d'intervention, consolidation d'une culture de collaboration interprofessionnelle et garantie de conditions d'exercice favorisant notamment le développement de la recherche. La mise en place, en 2025, d'un groupe de travail regroupant IPA, médecins, cadres et cadres supérieurs de santé, animé par la direction des soins, constitue une étape structurante vers la rédaction d'une charte IPA en 2026. Cette charte visera à valoriser pleinement leur place au sein des équipes, à renforcer leur reconnaissance auprès des patients et à améliorer la lisibilité et la clarté du parcours de soins pour l'utilisateur.

PÔLE 93G11



Communes desservies :

- Montreuil (canton nord),
- Noisy-le-Sec
- Romainville

Population adulte desservie : 73 966
IDH-2 : 0,52

Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 20	1 CMP 1 CATTP 1 UHTP 1 centre d'accueil et d'urgences psychiatriques 1 CCRIAVS 1 EMPP	Personnel non médical : 74,38 dont personnel du soin : 63,46 Personnel médical : 9,49	File active : 1544 patients dont 1488 patients en ambulatoire Journées temps plein : 7804 Nombre d'actes : 19552

La déclinaison du projet d'établissement s'est incarnée en 2025 dans la psychiatrie de secteur public traditionnellement pratiquée au 93G11 et à travers les axes majeurs suivants :

Transmission

Grâce, notamment, à la formation de l'équipe du centre d'accueil et d'urgences psychiatriques (CAUP) à la méthode de l'Open Dialogue, le pôle a renforcé la place des familles dans le parcours de soins.

Développement

La complémentarité entre les équipes médicales et soignantes, l'intégration de la première infirmière en pratique avancée (IPA) et le renforcement de l'équipe socio-éducative ont contribué à la réalisation du projet global du patient.

Parcours

Le bon fonctionnement du partenariat officine de ville/établissement pour la délivrance de certains traitements a continué à renforcer les liens de proximité autour du centre médico-psychologique (CMP) et a contribué à inscrire le soin ambulatoire dans le droit commun.

Responsabilité

L'avenir du secteur et son organisation ont fait l'objet d'une réflexion soutenue dans la perspective du changement d'encadrement médical du pôle prévu au début de l'année 2026, dans un souci conjoint de développement et de transmission.

PÔLE 93G12



Communes desservies :

- Bagnolet
 - Les Lilas
 - Le Pré-Saint-Gervais
- Population adulte desservie : 63 336
IDH-2 : 0,56

Capacité

Lits 23 + 15
co-sectoriels (G10-G11-G12)
Places 15

Structures

1 CMP
1 CATTP
1 HDJ
2 UHTP dont 1 co-sectorielle

Activités

File active : 1 093 patients dont 946 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 8 761
Nombre de venues : 1 801
Nombre d'actes : 15 257

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 81,94
dont personnel du soin : 74,86
Personnel médical : 12,97

En 2025, l'activité du pôle 93G12 a été marquée par de nouveaux projets et des défis de recrutement en matière de personnel infirmier, tant en intra-hospitalier qu'en ambulatoire. L'engagement des professionnels du pôle 93G12 est resté constant.

Parcours & responsabilité

Le centre médico-psychologique (CMP) a su renforcer son offre de soins malgré les difficultés de recrutement, grâce à l'arrivée en fin d'année d'un infirmier en pratique avancée (IPA). Ce recrutement s'inscrit dans la concrétisation d'un projet de pôle visant une prise en charge globale des patients.

L'hôpital de jour (HDJ) et le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), confrontés aux mêmes enjeux de personnel, ont joué un rôle clé en matière de prévention, limitant ainsi les risques de rechute.

L'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) Morvan, particulièrement touchée par la pénurie infirmière, a maintenu la qualité et le dynamisme de la prise en charge des patients en phase aiguë. Cette performance est le fruit d'une collaboration étroite entre les équipes médicales et soignantes, ainsi que d'un encadrement actif qui a permis de stabiliser et de renforcer les effectifs.

L'UHTP co-sectorielle Alizé, dédiée aux soins au long cours pour les secteurs 93G10/G11/G12, a déménagé dans les locaux d'Acacias. Ce transfert a permis d'augmenter sa capacité d'accueil, passant de 10 à 15 patients. Un projet d'espace d'apaisement, soutenu par la direction des soins dans le cadre d'un appel à projets, est également en cours de réalisation.

Usagers & rétablissement

L'association « Us et Couture », cogérée par les patients et les soignants au sein de l'HDJ, a illustré une démarche citoyenne de participation et d'engagement collectif.

Le pôle 93G12 propose également des activités thérapeutiques de médiation, animées par les professionnels et des intervenants extérieurs. Un groupe de parole mensuel, organisé au CMP et animé par deux psychologues, propose aux familles et aidants un espace d'échange et de soutien.

Enfin, le G12 gère des appartements associatifs, accompagnés par l'équipe du CMP, pour faciliter la réinsertion des patients en ville. Deux places en famille d'accueil (AFT) complètent cette offre d'accompagnement.



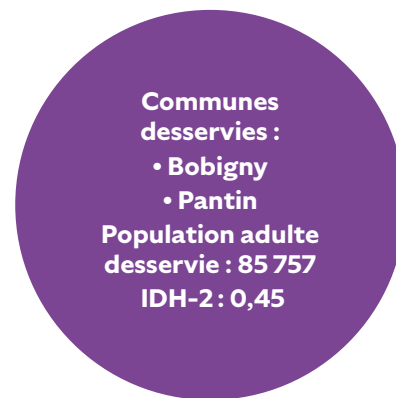
Focus PRÉVENTION

L'unité transversale de diététique (UTD), intervient au sein des 18 pôles de soins couvrant les secteurs adultes, enfants et adolescents ainsi que le pôle médico-social. L'activité 2025 s'est traduite par une file active de 1327 patients et la réalisation de 995 actes. Les diététiciennes contribuent à garantir une alimentation hospitalière équilibrée, saine et durable. Elles participent à la prévention et à la prise en charge des troubles nutritionnels fréquemment associés aux pathologies psychiatriques. L'année a également été marquée par le déploiement de projets, notamment la végétalisation progressive des menus hospitaliers, qui a recueilli 65 % de satisfaction, ainsi que la mise en œuvre du programme territorial AccèsNutri93, dédié à la promotion de la nutrition-santé dans le champ du handicap. Soutenu par l'ARS, ce dispositif a permis de

mobiliser 36 partenaires du territoire, dont 17 structures engagées dans le programme, et de sensibiliser 254 usagers et 55 professionnels.

Parallèlement, l'équipe opérationnelle en hygiène (EOH) a poursuivi son action en matière de prévention du risque infectieux, en cohérence avec les recommandations du Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) et de la Haute Autorité de santé. L'année a été marquée par un renforcement de l'accompagnement des équipes sur le terrain, la réalisation d'audits ciblés et le développement d'actions de formation adaptées aux besoins des unités. Par son rôle de conseil et de coordination, l'EOH contribue à renforcer durablement la sécurité des soins et la protection des professionnels au sein de l'établissement.

PÔLE 93G13



Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Places 15	2 CMP 2 CATTP 1 HDJ 1 UHTP 1 EMPSA 1 EMIAD (intervention à domicile)	Personnel non médical : 40,91 dont personnel du soin : 35,71 Personnel médical : 3,26	File active : 1 402 patients dont 1 299 patients en ambulatoire Journées temps plein : - Nombre de venues : 1 305 Nombre d'actes : 15 643

L'année 2025 a été profondément impactée par une pénurie soudaine de personnel médical, survenue dès le premier semestre, avec le départ de quatre psychiatres à temps plein. Cette situation a entraîné l'arrêt de l'équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé (EMPSA) et, surtout, la fermeture d'une unité intrahospitalière, déjà mutualisée avec celle du 93G06 en raison de ressources limitées.

Parcours & responsabilité

Face à ces contraintes, les efforts se sont concentrés sur :

- La prise en charge pluridisciplinaire au sein des deux centres médico-psychologiques (CMP).
- Le maintien des activités thérapeutiques et de médiation, portées par les équipes internes et des intervenants extérieurs, notamment au centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) et à l'hôpital de jour (HDJ).
- L'intervention de l'équipe mobile d'intervention à domicile (EMIAD, ex-HAD), qui a permis d'éviter ou d'écourter des hospitalisations en temps plein pour les patients coopérants aux soins.

Un rôle clé : l'appui d'une infirmière coordinatrice a été déterminant pour assurer la liaison avec les unités intrahospitalières de l'EPSVE accueillant les patients du 93G13.

Usagers & rétablissement

Le pôle a également développé son partenariat avec les acteurs locaux des villes de Bobigny et Pantin. Cette collaboration a joué un rôle majeur dans l'intégration et la resocialisation des usagers sur ces deux communes du secteur.

PÔLE 93G14



Communes desservies :

• Bondy

• Les Pavillons-sous-Bois

Population adulte desservie : 55 646

Indice : IDH-2 : 0,46

Capacité

Lits 19

Places 18

Structures

1 CMP

1 CATTp

1 HDJ

1 UHTP

1 EMAUC

1 EMHI

1 EMPSA

Activités

File active : 1284 patients
dont 1200 patients en ambulatoire

Journées temps plein : 6 999

Nombre de venues : 3 101

Nombre d'actes : 17 741

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 73,68
dont personnel du soin : 68,37

Personnel médical : 8,60

En 2025, le pôle 93G14 a renforcé son engagement autour de cinq axes majeurs :

Rétablissement

L'équipe a approfondi son approche centrée sur le rétablissement des personnes accompagnées, en développant des actions ciblées : réhabilitation psychosociale, psychothérapies individuelles, ateliers thérapeutiques en groupe et suivi renforcé de la santé somatique.

Usagers

L'unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) a poursuivi sa démarche active de réduction des pratiques coercitives (isolement, contention, contraintes).

Parcours

La dynamique d'accompagnement, portée par l'ensemble des unités, s'est enrichie avec l'arrivée de la nouvelle équipe dédiée à l'habitat inclusif.

Territoire

Le pôle 93G14 a intensifié ses collaborations avec les acteurs locaux : municipalités, partenaires sanitaires et sociaux. Des échanges réguliers, organisés au sein du centre médico-psychologique (CMP) et avec les trois équipes mobiles, renforcent la coordination et l'efficacité des interventions sur le territoire.

Transmission

Le séminaire de secteur a confirmé son rôle clé dans la formation continue des professionnels. Plusieurs membres de l'équipe ont été formés au programme de psychoéducation BREF et à l'approche Open Dialogue, consolidant ainsi l'expertise et l'innovation dans les pratiques cliniques.

PÔLE 93G15



Capacité

Lits 26

Places 12 + 4 appartements thérapeutiques

Structures principales

2 CMP dont 1 antenne de soins

2 CATTP dont 1 co-sectoriel

1 HDJ

1 UHTP

1 EMPSA

Activités

File active : 2 830 patients dont 2 774 patients en ambulatoire

Journées temps plein : 9 391

Nombre de venues : 1167

Nombre d'actes : 25 332

Effectifs (en équivalent temps plein)

**Personnel non médical : 76,43
dont personnel du soin : 68,52**

Personnel médical : 10,51

Communes desservies :

- Clichy-sous-Bois
- Coubron
- Montfermeil
- Le Raincy

Population adulte desservie : 55 930

IDH-2 : 0,51

En 2025, le pôle 93G15 demeure engagé autour d'une offre de soins diversifiée, en se concentrant sur six thématiques prioritaires :

Parcours

- Filières de soins : fort dynamisme de l'EMPSA sud-est (équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé) et accueil des jeunes adultes.
- Évaluation : la prise en charge des patients au long cours en unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) poursuit sa progression avec des projets pour chaque patient.
- Travail sur la coordination intra/extra et le parcours patient par l'actualisation des projets de soins des unités ambulatoires.

Usagers

- Reprise de la thérapie familiale.
- Groupe de parole soignants/soignés en UHTP et sur l'ambulatoire.

Transmission

Les projets suivants ont été au cœur des préoccupations de l'équipe :

- Accueil des nouveaux arrivants : mise en place d'un tutorat formalisé, d'un parcours découverte du pôle et d'un parcours d'apprentissage structuré.
- Attractivité et fidélisation : proposition d'horaires mixtes pour l'équipe soignante en UHTP.
- Aucune mesure de contention en UHTP en 2025.
- Pratiques : analyse des pratiques professionnelles sur l'ensemble du pôle.

Rétablissement

- Appartements thérapeutiques et associatifs : un enjeu pour l'aval.
- Médiations thérapeutiques : importance accordée à ces médiations animées par les professionnels soignants et des intervenants extérieurs sur l'ensemble du pôle.

Développement

- Espace de détente « le cocoon » à l'UHTP.

Territoire

Le pôle a renforcé son ancrage territorial par :

- Sa participation aux réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD) des communes desservies par le pôle.
- L'organisation de nombreuses activités culturelles en partenariat avec les municipalités du territoire et Lyon.
- Son travail collaboratif avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du secteur.

Focus

LOGEMENT ET HABITAT INCLUSIF

Une expérience réussie

Dans le prolongement du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) habitat inclusif, porté notamment par les secteurs 93G10 et G14 et pérennisé fin 2025 à l'issue d'une évaluation externe conduite pour la direction générale de l'offre de soins (DGOS), l'EPS Ville-Évrard confirme son engagement fort en faveur du logement comme déterminant majeur des parcours en santé mentale. Au-delà de l'hébergement, l'enjeu est de sécuriser les trajectoires et de prévenir les ruptures de suivi. L'objectif est de soutenir le rétablissement grâce à un habitat stable, digne et accompagné en ville.

Equipe mobile habitat santé 93

C'est dans cette logique que s'inscrit l'équipe mobile habitat santé (EMHAS) des pôles 93G09-G16. Elle est pensée comme un nouveau dispositif d'interface entre psychiatrie, logement et accompagnement social. Son rôle est d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans leur habitat, d'évaluer les situations, de coordonner les partenaires et de favoriser le maintien dans le logement. Elle agit également pour prévenir les expulsions et les hospitalisations en intervenant précocement. L'intérêt du dispositif est triple :

repérer le plus tôt possible des situations complexes mêlant vulnérabilité psychique et précarité résidentielle, renforcer la coopération territoriale entre soin, social et habitat et promouvoir la déstigmatisation des personnes avec troubles psychiques auprès des acteurs du logement-hébergement et des villes par des formations dédiées.

Expérimentation partenariale

L'EMHAS a été conçue à l'issue d'un travail de repérage et d'analyse de dispositifs comparables, en Île-de-France comme au niveau national, afin d'en tirer les principaux enseignements en matière d'organisation, de partenariat et d'intervention au domicile. Le dispositif repose sur un cofinancement associant l'ARS Île-de-France, le Pacte des solidarités via la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, les villes concernées ainsi que les bailleurs sociaux, pleinement engagés dans son déploiement. Il s'appuie également sur une gouvernance partagée entre ces différents acteurs, à la fois pour le suivi, l'orientation stratégique et la mise en œuvre opérationnelle du projet.



PÔLE 93G16



Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 20 Places 15	1 CMP 1 CMP adolescents 1 CATTP 1 CATTP adolescents 1 HDJ – 1 UHTP 1 EMHAS	Personnel non médical : 60,80 dont personnel du soin : 35,90 Personnel médical : 7,8	File active : 1347 patients dont 1181 patients en ambulatoire Journées temps plein : 6 780 Nombre de venues : 2 604 Nombre d'actes : 16 115

En 2025, le pôle 93G16 a eu à cœur de proposer en priorité des soins psychiatriques ambulatoires, notamment en centre médico-psychologique (CMP), mais également en hospitalisation de jour et en hospitalisation complète, à destination des adultes et des adolescents en difficulté. Ces soins s'inscrivent dans le respect des bonnes pratiques actuelles.

Rétablissement

Le pôle 93G16 anime une unité transversale d'éducation thérapeutique (UTET) à vocation départementale, destinée aux personnes soignées et à leurs proches, dans une démarche de réhabilitation psychosociale orientée vers le rétablissement. Les programmes Pro Famille, Bref et « Icare You Care » y sont développés. En 2025, 25 proches aidants ont participé au programme Profamille, portant à 70 le nombre total de bénéficiaires depuis 2022 pour ce même programme.

Jeunesse

La filière de soins pour les grands adolescents et jeunes adultes (GAJA) a été créée en 2025, en partenariat avec les pôles 93G09 et 93I05, ainsi qu'avec les secteurs adultes du centre et du sud du département. Les professionnels du pôle 93G16 ont développé une expertise dans le repérage des jeunes patients à risque de développer des troubles schizophréniques ou bipolaires. La mise en œuvre de prises en charge psychosociales intensives pour les jeunes patients présentant un premier épisode de psychose (PEP), durant la période critique des deux premières années, est restée une priorité.

Territoire

L'équipe mobile habitat santé (EMHAS), portée conjointement par les pôles 93G16 et 93G09, a été créée en 2025. Elle intervient, à la demande des bailleurs sociaux partenaires, pour évaluer et accompagner les locataires en difficulté psychosociale, dans une approche de santé communautaire pour laquelle les professionnels sont spécifiquement formés. Un conseil local de santé (CLS) a été mis en place à Gagny et à Neuilly-sur-Marne, avec la création prochaine d'un conseil local de santé mentale à Gagny. Le pôle 93G16 est partenaire de deux communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Le partenariat avec le centre médical municipal de Gagny contribue à une prise en compte globale de la santé des patients.

Recherche

Le pôle 93G16 a mené deux recherches cliniques en 2025 : un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) en éducation thérapeutique du patient, en collaboration avec le CHU de Tours, et une étude pilote sur les psychothérapies dans le psychotraumatisme, en partenariat avec le GHU Paris. Les professionnels du pôle ont communiqué régulièrement lors de congrès scientifiques et publient des articles dans des revues à comité de lecture (« peer-reviewed »).

PÔLE 93G18



Communes desservies :
• Gournay
• Noisy-le-Grand
Population adulte desservie : 59 415
IDH-2 : 0,62

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 22 Places 15	1 CMP 1 CATTP 1 HDJ 1 UHTP	Personnel non médical : 59,60 dont personnel du soin : 31,75 Personnel médical : 6,47	File active : 1 291 patients dont 1 183 patients en ambulatoire Journées temps plein : 7 774 Nombre de venues : 1 571 Nombre d'actes : 15 566

En 2025, l'équipe du pôle 93G18 a structuré son action autour des 7 axes du projet d'établissement 2024-2028.

Territoire

Le pôle 93G18 s'est engagé activement dans la dynamique territoriale en signant le contrat local de santé 2025-2029 de Noisy-le-Grand. Après une interruption liée à la crise du Covid-19, l'équipe a relancé les réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD), renforçant ainsi l'accompagnement des publics fragilisés. Un partenariat renforcé avec les Maisons pour tous de la ville a permis de développer des actions conjointes. Enfin, le projet de restructuration de l'offre extra-hospitalière a été lancé.

Parcours

Le centre médico-psychologique (CMP) a élargi et diversifié son offre de soins :

- création de groupes thérapeutiques ;
- ouverture de plages nocturnes deux fois par semaine ;
- mise en place d'un accueil sans rendez-vous pour les situations de semi-crise.

Rétablissement

L'association de secteur Antonin Artaud (club thérapeutique) a porté un projet innovant avec l'ouverture de 11 places en appartements associatifs.

Usagers

Les patients ont été placés au cœur des initiatives du pôle :

- participation active au projet de la cafétéria ;
- lancement d'un club de lecture, « Les mauvaises herbes » ;
- mise en place d'une activité radio, en cours de finalisation ;
- intensification des activités thérapeutiques, renforçant l'offre d'accompagnement.

Famille

L'équipe a renforcé le lien avec les proches des patients :

- organisation d'un accueil mensuel dédié aux familles ;
- création d'un groupe spécifique pour les fratries.

Transmission

Le pôle a mis l'accent sur la formation et la cohésion d'équipe :

- propositions de formations en psychothérapie institutionnelle ;
- mise en place d'un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants ;
- organisation d'un séminaire annuel et d'une journée du pôle pour fédérer les équipes ;
- repensée et valorisée, l'analyse des pratiques professionnelles est devenue un levier d'amélioration continue ;
- formation de l'ensemble des soignants au dispositif d'enveloppement corporel thérapeutique, qui sera prochainement proposé comme nouvelle modalité de soin.

Pratiques d'isolement et de contention

Le pôle a engagé différentes actions liées à ses pratiques :

- fin de la contention en unité d'hospitalisation temps plein ;
- participation active à l'observatoire consentement et contrainte, au comité local d'éthique (CLE) et aux évaluations des pratiques professionnelles (EPP) ;
- formation des équipes sur les alternatives à l'isolement ;
- réflexion en cours sur le design de l'espace d'isolement, pour en faire un lieu apaisant.



Focus

KIDSTIME®

Les troubles psychiques d'un ou des deux parents peuvent perturber l'exercice de la parentalité ainsi que l'équilibre de la dynamique familiale.

Ils exposent les enfants à un niveau de stress accru. Ces derniers sont plus à risque de rencontrer des difficultés émotionnelles, sociales et scolaires, et de développer des troubles de type anxieux, dépressifs, ou du comportement.

Par ailleurs, la stigmatisation associée à la maladie mentale, ainsi que les sentiments de honte et de culpabilité ressentis par le ou les parents concernés, pèsent sur la communication intrafamiliale, laissant les enfants seuls avec leurs questions et leurs peurs.

Prévention, soutien et accompagnement

Ces situations constituent un enjeu majeur en matière de prévention et de soutien à la parentalité, auquel le programme Kidstime® apporte une réponse adaptée. Ce programme international est destiné aux enfants (de 6 à 18 ans) de parents vivant avec des troubles psychiques, et à leurs parents. Il repose sur une approche

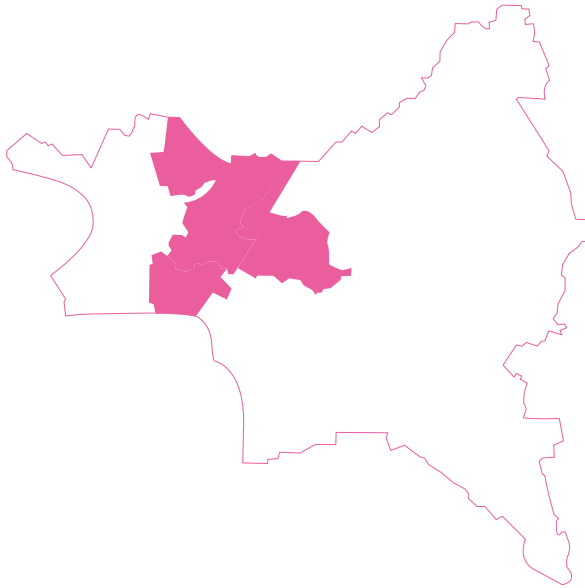
à la fois multifamiliale, psychoéducative et créative, sous la forme d'ateliers mensuels de 3h. Les objectifs sont multiples : expliquer la maladie avec des mots simples, réduire la peur et la culpabilité chez les enfants, améliorer la communication au sein de la famille et soutenir les compétences parentales dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Mise en œuvre et développement

Une équipe pluriprofessionnelle du pôle 93G02 (psychiatres, psychologues et intervenant théâtre) a mis en place, en novembre 2024, le premier groupe Kidstime® en France. Un second groupe est actuellement en cours.

Face au succès de ce projet pilote, l'EPS Ville-Évrard a acquis la licence Kidstime® afin de pérenniser ce programme au sein de l'établissement et de permettre à d'autres équipes de s'y former. Cette formation sera proposée à Ville-Évrard dès avril 2026 et sera dispensée par l'équipe du 93G02.

PÔLE 93102



Communes desservies :
• Aubervilliers
• Drancy • Dugny
• La Courneuve
• Le Bourget • Stains
Population adulte desservie : 72 288
IDH-2 : 0,39

Capacité

Lits 10

Places (jour et nuit) 63

Structures principales

6 CMP

6 CATTP

3 HDJ

1 HDN

1 UHTP

1 équipe mobile adolescents

Activités

File active : 1357 patients dont 90 % de patients exclusivement en ambulatoire

Journées temps plein : 1057 Nombre de venues : 3 686

Nombre d'actes : 27 565

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 112,45

dont personnel du soin : 100,94

Personnel médical : 8,51

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 93102 a poursuivi en 2025 le développement de projets de soins alternatifs à l'hospitalisation à temps plein en pédopsychiatrie, en cohérence avec les axes stratégiques de l'établissement.

Parcours & jeunesse

L'année 2025 a été marquée par la consolidation et le développement de l'équipe mobile Ariane, implantée à Aubervilliers. Après son ouverture en 2024, ce dispositif de terrain a poursuivi sa montée en charge et sa mise en œuvre opérationnelle. Il contribue à compléter l'offre de soins à destination des adolescents. Les rencontres en milieu scolaire ou au domicile des jeunes permettent d'aller à leur rencontre et de faciliter leur accès aux soins, en articulation avec les dispositifs existants (consultations, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), hospitalisation séquentielle au sein de l'unité clinique pour adolescents (UCA)).

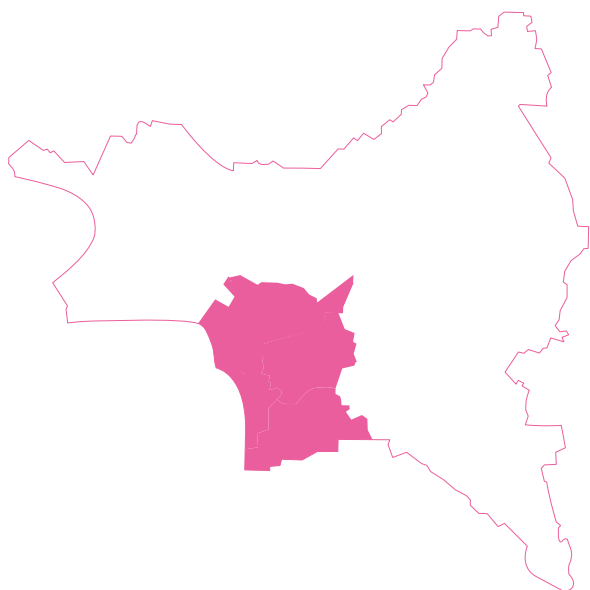
Développement & soins-études

Le partenariat avec l'Éducation nationale, engagé depuis plus de 15 ans, s'est poursuivi et développé. Dans la continuité des travaux menés en 2024, plusieurs rencontres avec les collèges d'Aubervilliers ont permis d'affiner le projet d'extension du dispositif « soins-études » à destination des collégiens. Son ouverture est désormais programmée pour la rentrée 2026, avec l'accueil d'une première classe de 4^e.

Transmission & avenir

L'année 2025 a également été marquée par une restructuration des hôpitaux de jour du pôle. Cette réorganisation vise à harmoniser les pratiques entre les différents groupes et à adapter les modalités d'accueil, notamment en direction d'enfants plus jeunes. Dans ce cadre, des temps d'analyse des pratiques ont été mis en place au sein des équipes. Ces espaces sont investis de manière régulière et sont reconnus par les professionnels pour leur pertinence et leur apport dans l'amélioration des prises en charge.

PÔLE 93103



Communes desservies :

- Bagnolet • Bobigny
- Le Pré-Saint-Gervais
- Les Lilas • Montreuil
- Noisy-le-Sec • Pantin, Romainville

Population adulte desservie : 95 543
IDH-2 : 0,51

Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 20 Places 66	4 CMP 2 centres de consultation dont 1 accueil consultation ados 6 CATTP 6 HDJ 2 UHTP 1 équipe mobile télémedecine	Personnel non médical : 184,98 dont personnel du soin : 170,75 Personnel médical : 21,19	File active : 2 487 patients dont 92 % de patients exclusivement en ambulatoire Journées temps plein : 3 513 Nombre de venues : 2 871 Nombre d'actes : 34 966

L'année 2025 a marqué un tournant pour le pôle 93103, avec des avancées structurantes dans trois domaines clés : l'extension des dispositifs de soins, le renforcement des coopérations inter-institutionnelles, et la diffusion de pratiques thérapeutiques innovantes. Ces progrès ont été portés par des recrutements stratégiques, un développement accru des prises en charge en hôpital de jour, et un engagement renforcé dans la formation et la recherche.

Développement

Le pôle a élargi son offre de soins permettant d'accueillir davantage de patients et de répondre à des besoins émergents. Pour les adolescents, l'activité de l'hôpital de jour a augmenté notamment pour des pathologies émergentes, en s'appuyant sur des médiations artistiques et un travail institutionnel sur le site de La Boissière et répond ainsi, à une demande croissante. Pour la petite enfance, l'UPIDAPI (Unité de prise en charge intégrative et d'accompagnement précoce individualisé) a intensifié l'accompagnement des enfants de 18 mois à 5 ans présentant des troubles du spectre autistique ou des troubles du comportement. Ce dispositif s'articule avec l'unité de pédopsychiatrie périnatale, assurant une continuité des soins précoces. L'intégration de l'hôpital de jour La Grande Orse en janvier 2025 a renforcé l'écosystème de soins du pôle. Cette structure, initialement associative, accueille désormais jusqu'à 40 enfants présentant des troubles du neurodéveloppement en situation complexe, avec un projet médical évolutif.

Territoire

Le pôle a mené un projet lauréat de l'ARS Île-de-France, Psy ASE, visant à améliorer la coordination entre l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et la pédopsychiatrie. Cette initiative permet de clarifier les circuits de communication, de développer un cadre de travail partagé, et de faciliter l'accès aux soins pour des enfants et familles en situation de vulnérabilité.

Transmission & avenir

Le pôle a consolidé son engagement pour les thérapies brèves focalisées, notamment la thérapie de guidance interactive. Cette approche, basée sur le vidéo-feedback des interactions parents-enfants, vise à soutenir la parentalité et à renforcer les compétences relationnelles. Déjà utilisée en pédopsychiatrie périnatale et en CMP, elle s'étend désormais à d'autres équipes cliniques. Cette démarche a permis une articulation renforcée entre clinique, formation et recherche, garantissant une amélioration continue des pratiques et un ancrage scientifique des innovations. L'année 2025 a été synonyme de progrès significatifs pour le pôle 93103. L'extension des capacités de soins, la construction de passerelles avec les partenaires sociaux, et la promotion de pratiques thérapeutiques innovantes ont permis d'améliorer l'accessibilité, l'intensité et la qualité des prises en charge pour les bébés, les enfants, les adolescents et leurs familles. Ces avancées s'inscrivent dans une dynamique de consolidation et d'innovation, portée par une approche intégrative et collaborative.



Focus

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

En 2025, les pôles de pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (93102, 93103 et 93105) ont poursuivi leur mobilisation autour de deux priorités : le renforcement du diagnostic précoce des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et le développement de dispositifs de prise en charge diversifiés et coordonnés, en lien avec le secteur médico-social. Au cours de l'année, 276 nouveaux diagnostics de TSA ont été posés dans les trois pôles. La file active totale d'enfants et adolescents présentant un TSA atteint 1766 patients. La part des patients TSA dans la file active varie selon les pôles : 30 % pour le 93102, 15 % pour le 93103 et 25 % pour le 93105, illustrant l'importance de ces troubles dans l'activité pédopsychiatrique.

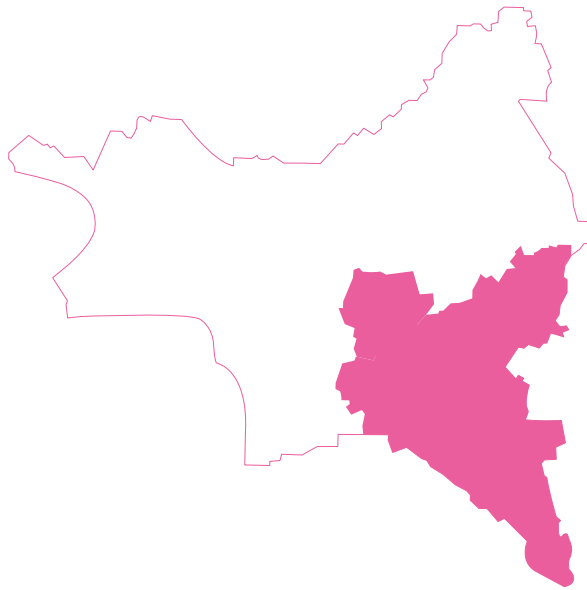
Un accent renforcé sur le diagnostic précoce

Les équipes ont poursuivi leurs efforts pour améliorer le repérage et le diagnostic précoce, en renforçant les liens avec les professionnels de première ligne (pédiatres, médecins généralistes, professionnels de la petite enfance). En 2025, les diagnostics ont pu être posés dès l'âge de 2 ans dans les pôles I02 et I03, et dès 1 an dans le pôle I05, facilitant l'accès rapide aux interventions adaptées. Dans cette perspective, les pôles I03 et I05 ont renforcé des unités d'intervention précoce pour les enfants de moins de 30 mois, associant interventions pluridisciplinaires et accompagnement parental (guidance parentale, thérapie multifamiliale).

Une articulation renforcée avec le secteur médico-social

La coordination avec le secteur médico-social s'est également poursuivie afin de fluidifier les parcours et de garantir la continuité entre diagnostic et accompagnement. L'offre médico-sociale de l'établissement s'est élargie en 2024 avec un institut médico-éducatif, l'IME Horizons, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile, le SESSAD Archipel, une unité d'enseignement en élémentaire autisme, l'UEEA Romain Rolland. Plusieurs changements organisationnels ont également marqué l'année : l'intégration de l'hôpital de jour (HDJ) La Grande Ourse au sein du pôle 93103, le renforcement de l'HDJ UPIDAPI pour les enfants de 18 mois à 4 ans, ainsi que la réorganisation de l'HDJ du pôle 93105 avec la création de deux unités de soin intensif pour les enfants de 3-4 ans et d'une unité de soins complexes pour les 3-12 ans présentant des comportements défis. Le pôle I05 poursuit également son engagement dans les prises en charge très précoces avec l'unité Coquille pour les enfants de moins de 30 mois. Ces évolutions témoignent de l'engagement des équipes en faveur d'une prise en charge précoce, coordonnée et adaptée aux besoins des enfants présentant un TSA et de leurs familles.

PÔLE 93105



Capacité	Structures	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Places 38	6 CMP 6 CATT 1 HDJ 1 centre ressource TF et TMF 1 centre de diagnostic autisme 1 unité familiale troubles du comportement alimentaire 1 équipe mobile d'intervention pour les compétences sociales et scolaires 1 unité médico-psychologique parents-bébés 1 unité d'accueil et de crise ados	Personnel non médical : 165,36 dont personnel du soin : 150,36 Personnel médical : 19,04	File active : 4 260 patients dont 97,50 % de patients exclusivement en ambulatoire Nombre de venues : 1 936 Nombre d'actes : 48 102

Quelles actions ont été entreprises en 2025 pour le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 93105 ?

Responsabilité

Regroupement de l'activité de soins ambulatoires de première ligne de Villemomble vers les centres médico-psychologiques (CMP) de Montfermeil, de Neuilly-Plaisance et de Rosny-sous-Bois afin de renforcer la qualité et la sécurité des soins.

Développement

Renforcement des effectifs de l'accueil de crise pour adolescents de Bondy et mise en œuvre d'une réflexion sur un futur « espace adolescents » proposant une activité intensive, envisageable dès l'extension des locaux.

Territoire

Poursuite de l'extension territoriale de l'activité de l'équipe mobile d'intervention sur les compétences scolaires et sociales (EMICSS) à de nouvelles circonscriptions scolaires. Augmentation de l'activité de l'unité mobile de périnatalité HESTIA, avec l'installation dans de nouveaux locaux

à Villemomble, au centre du secteur, et perspective de création d'un parcours renforcé de type « hors les murs ».

Familles

Mise en œuvre du programme de prise en charge multifamiliale des séparations hautement conflictuelles « No Kids in the Middle », en partenariat avec le tribunal de grande instance (TGI) de Bobigny.

Avenir

Déploiement de la recherche avec des études qualitatives à partir de l'expérience des familles bénéficiant des soins multifamiliaux, et démarrage de la recherche participative.

Parcours

Mise en œuvre opérationnelle de la réorientation des prises en charge des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) vers l'hôpital de jour « Les Hirondelles », comprenant l'ouverture de 2 unités de « soins intensifs » pour les tout-petits et d'une unité spécialisée « troubles du comportement » dans les TSA.

Focus

ERGOTHÉRAPIE SOCIALE

PRACTS (Prévention et promotion de la santé mentale par des activités collectivisantes sur les territoires) est une unité d'ergothérapie sociale qui s'adresse aux personnes en situation de vulnérabilité sociale, confrontées à une rupture de réseaux de soutien, notamment celles en processus de migrations récente.

3 axes de travail ont été la priorité de l'équipe en 2025 :

1. Interventions sur les territoires auprès des publics et partenaires

En 2025, l'équipe PRACTS a rencontré 334 personnes à travers des permanences en structures d'hébergement et des activités variées : ateliers musique et théâtre, concerts, spectacles, visites de musées, ou encore des séances en piscine et d'autres. Ces initiatives visent notamment à recréer du lien et à briser l'isolement. Exemple marquant : Le défilé « Ensemble, nous allons plus loin », organisé lors de la Foire internationale d'arts urbains et contemporains, en collaboration avec la griffe collective SPPARIS et le pôle 93G06. Ce projet a illustré la force du collectif et la créativité comme leviers d'intégration.

2. Transmission et formation

L'unité s'est engagée activement dans la formation des futur.es professionnel.les :

- cours dispensés dans 8 instituts de formation en ergothérapie en France, ainsi qu'à Lausanne et Ottawa ;
- 9 stagiaires accueilli.es en 2025 ;
- encadrement de mémoires (licence, master, thèse), permettant aux étudiant.es de s'imprégner des enjeux de l'ergothérapie sociale.

3. Développement et diffusion des pratiques

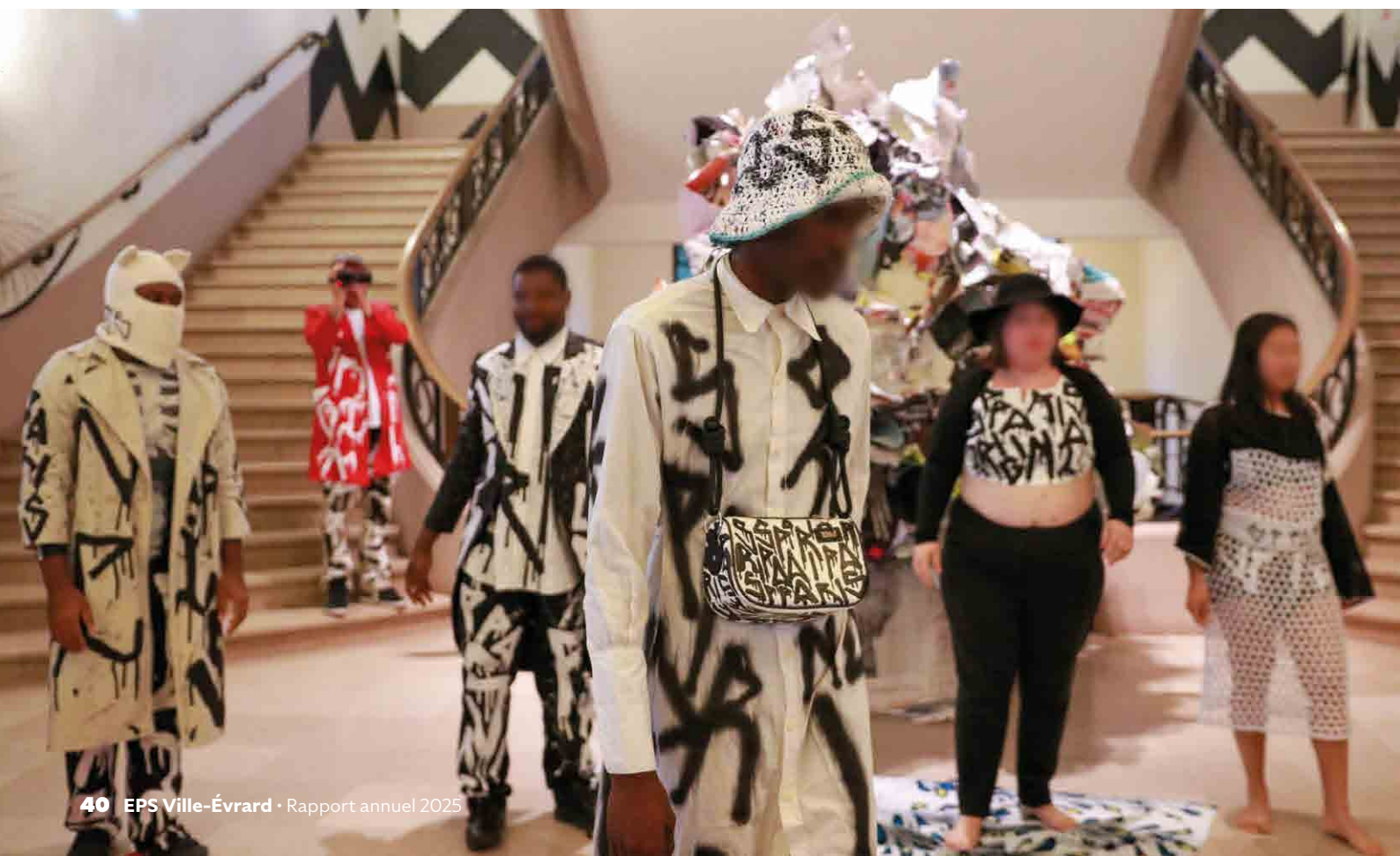
L'équipe PRACTS a participé à la diffusion des connaissances et à l'animation de débats professionnels :

- Journées nationales d'ergothérapie : contribution aux échanges et réflexions ;
- colloque « Recherche psychiatrie santé mentale » (Seine-Saint-Denis, Paris 8) : co-organisation et animation d'un atelier avec les usager.es, en partenariat avec les pôles 93G05 et 93G06 ;
- table ronde à l'EHESP : intervention lors d'une journée d'études sur la place de la recherche en sciences humaines dans les hôpitaux ;
- séminaire et colloque en lien avec le projet de recherche Link'Art Africas (Brésil) ;
- 3 articles publiés et expertises pour 3 revues scientifiques ;
- accueil d'enseignants-chercheurs de Lausanne et d'Ottawa, renforçant les échanges internationaux.

Place centrale des personnes concernées

Les participant.es sont au cœur des actions à PRACTS :

- Une accompagnatrice-pair a intégré l'équipe, garantissant une approche ancrée dans l'expérience vécue.
- La prise de décision est, au quotidien, partagée avec les participant.es.
- Implication dans les événements : les personnes concernées ont contribué activement à la conception et à la réalisation des interventions, des cours et des colloques.



PÔLE CRISTALES

Soins somatiques et de spécialités



Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 67,85

dont personnel du soin : 51,39

Personnel médical : 27,99

Activités

File active : 4 823 patients

Nombre d'actes : 8 719

Territoire : un ancrage consolidé et structurant

L'année **2025 a confirmé** le rôle structurant du pôle Cristales à l'échelle régionale, avec **plus de 300 conventions actives** conclues avec des établissements médico-sociaux répartis sur **l'ensemble des huit départements franciliens**.

La HandiConsult s'impose désormais comme un dispositif de référence pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Ce maillage territorial permet d'accueillir des publics **exclus des dispositifs de droit commun** en raison de la complexité de leur handicap, en leur proposant une prise en charge individualisée, adaptée, coordonnée et sécurisée.

L'année 2025 a marqué une **nouvelle étape dans la consolidation** de cette dynamique, renforçant la reconnaissance du pôle Cristales comme acteur territorial incontournable dans les champs du handicap et de l'accès aux soins.

Parcours : une année de transformation et de projection

L'année a été rythmée par la préparation du déménagement, prévu pour 2026, d'une grande partie des consultations du pôle Cristales vers le bâtiment AMT (accueil médicoteknique), situé à Neuilly-sur-Marne. Ce projet s'articule autour de deux objectifs principaux :

- **Garantir** la qualité et la continuité des prises en charge au sein d'un bâtiment spécialement conçu pour accueillir les usagers, notamment les personnes avec des troubles du spectre autistique (TSA) ;
- **Anticiper** une montée en gamme de l'offre, avec une diversification des services et un plateau technique adapté aux besoins spécifiques.

Point majeur de cette évolution : l'obtention d'un agrément par l'ARS Île-de-France pour l'ouverture d'un **hôpital de jour**. Cette reconnaissance institutionnelle majeure permet désormais d'accueillir des patients nécessitant une prise en soins **plus structurée et pluridisciplinaire**.

Cette transformation illustre l'évolution du modèle du pôle Cristales, qui passe d'une offre de consultations ponctuelles à une **approche intégrée**, combinant expertise, coordination et soins programmés, **adaptés aux besoins complexes et évolutifs des patients**.

Usagers : un accès renforcé, une offre élargie et de meilleures conditions d'accueil et de soins

Cette évolution permettra d'améliorer significativement la qualité de la réponse apportée aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Elle renforcera également la visibilité et la lisibilité du dispositif pour les partenaires, les familles et les aidants, tout en offrant des conditions d'accueil et de soins optimales.



Focus

MÉDICO-SOCIAL : PLACE DES FAMILLES ET PARTICIPATION DES USAGERS



Au sein du pôle médico-social, l'année 2025 a été marquée par une attention particulière portée à la qualité du dialogue avec les familles et les personnes accompagnées.

Secteur enfant et

adolescent (Institut médico-éducatif, IME – Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, SESSAD – Unité d'enseignement en élémentaire autisme, UEEA)

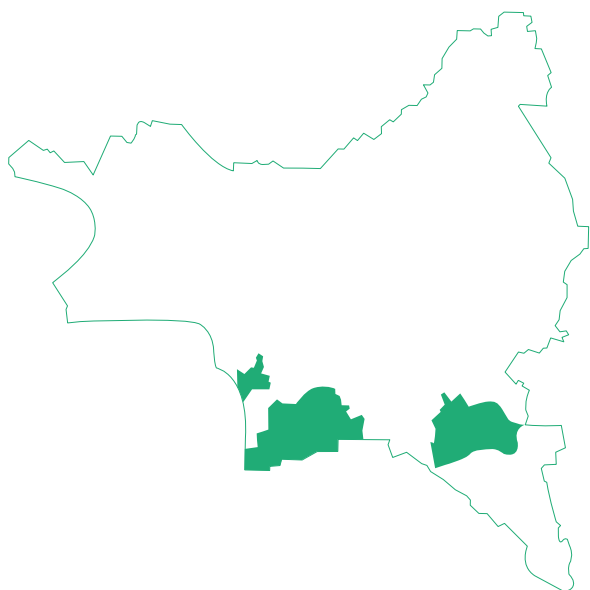
Les temps de rencontre, tels que les cinq samedis ouverts (vœux, fête des familles, rentrée et élections du conseil de vie sociale (CVS), ciné-débat sur la fratrie et le handicap, fête de fin d'année), ont favorisé des échanges conviviaux et constructifs entre les équipes, les enfants et leurs proches. Trois cafés-rencontres organisés au sein SESSAD durant les vacances scolaires ont maintenu un lien de

proximité avec les familles des plus jeunes. Autre projet structurant, les enfants de l'IME et du SESSAD ont participé à un projet artistique collectif encadré par l'artiste Lilately et les équipes. Après avoir choisi un dessin par vote, ils ont réalisé une fresque murale, désormais exposée en salle d'attente. Cette œuvre évoque les noms des deux structures (« Horizons » et « Archipel »).

Secteur adulte (maison d'accueil spécialisée : internat, externat et hors les murs)

Les 4 réunions du CVS, les 2 cafés familles et le partenariat avec l'association La Passerelle ont contribué à poursuivre les échanges avec les familles. Celles-ci sont associées à l'élaboration du projet de la personne accompagnée, chaque situation faisant l'objet d'une adaptation individualisée en lien avec les partenaires. Des séjours temporaires sont proposés pour offrir un répit aux aidants.

PÔLE MÉDICO-SOCIAL



MAS Maison d'accueil spécialisée	IME Institut médico éducatif	SESSAD Service d'éducation spéciale et de soins à domicile	UEEA Unité d'enseignement en élémentaire autisme
Places 54	Places 30	Places 32	Places 10
Adultes âgés de 20 ans et plus	Enfants et adolescents de 6 à 20 ans	Enfants et adolescents de 18 mois à 20 ans	Enfants de 6 à 11 ans
Handicap psychique et troubles du spectre de l'autisme (TSA)	Déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés	Troubles du spectre de l'autisme	Troubles du spectre de l'autisme
Neuilly-sur-Marne	Montreuil	Montreuil	Les Lilas

Le pôle médico-social a été créé le 1^{er} janvier 2025, en cohérence avec le projet d'établissement de l'Établissement Public de Santé Ville-Évrard (EPSVE) et à la suite du rapprochement des unités anciennement gérées par Archipel et par Ville-Évrard.

L'année 2025 : une dynamique d'amélioration continue

L'année 2025 a été marquée par une démarche d'amélioration continue, avec une harmonisation des outils et des pratiques à l'échelle du pôle. Parallèlement, pour le secteur adulte, l'évaluation de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de l'Isle a obtenu le niveau A de la part de la Haute Autorité de santé (HAS), confirmant ainsi l'excellence de l'accompagnement et l'engagement autour de la bienveillance.

Actions transversales et prévention

Au-delà des médiations quotidiennes, plusieurs actions de prévention ont été menées :

- Cinq séances dédiées à la santé bucco-dentaire, organisées pour les enfants et adolescents suivis en institut médico-éducatif (IME) et en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ;

- À la MAS, des sensibilisations au suivi gynécologique ainsi qu'à la vie affective et relationnelle, afin de soutenir la santé globale, l'autonomie et les droits des personnes accompagnées.

Partenariats et dynamiques de réseau

Pour renforcer les parcours de soins et d'accompagnement, les partenariats avec les acteurs du territoire ont été repris et consolidés. Parmi eux : les mairies, la Communauté 360, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les centres médico-psychologiques (CMP), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), les dispositifs d'intervention à domicile (DIH) ; les maisons d'accueil spécialisées (MAS), les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les services hospitaliers, les écoles, les intervenants spécialisés de l'EPSVE.

Augmentation de l'activité pour l'ensemble des structures du pôle

Pour la MAS, le taux d'occupation des places en internat s'élevait à 91,45 %, tandis que le nombre de jours d'accueil

en externat a connu une croissance de 25 %, en raison de l'extension de capacité. La MAS « hors les murs » a également développé le travail en réseau en proposant des accompagnements très spécifiques pour des situations complexes. Pour l'IME et le SESSAD, la montée en charge a été progressive. En décembre 2025, le taux d'occupation de l'IME s'élevait à 80 %, tout comme celui du SESSAD. Enfin, des médiations variées sont proposées au sein de chaque structure, telles que la zoothérapie, les activités culturelles, les activités physiques adaptées, la poterie, le cirque, la musique, la bibliothèque.

Bilan et perspectives pour 2026

L'année 2026 s'inscrira dans cette dynamique, avec plusieurs axes prioritaires :

- La construction du projet d'établissement pour le secteur enfant/adolescent ;
- La mise en œuvre des projets de service pour l'ensemble des structures ;
- Le déploiement du logiciel médico-social ;
- Le renforcement de l'ancrage territorial grâce aux différents partenariats.

PROJET DES USAGERS

Dans le cadre de la mise en œuvre du **projet des usagers 2024-2028**, plusieurs initiatives prioritaires ont été lancées en 2025.



L'année 2025 marque la deuxième année de mise en œuvre du projet des usagers 2024 – 2028. Elle s'inscrit dans une dynamique de consolidation des actions engagées en 2024 et de structuration des démarches, autour de trois axes : expérience patient, droits des usagers et préparation à la certification Haute Autorité de santé (HAS) V2025.

Ces priorités ont guidé les travaux de l'établissement, notamment en matière de renforcement des outils d'information, de formalisation des organisations et de développement d'une culture continue de la qualité et de la sécurité des soins.

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHÉ EXPÉRIENCE ET PARTENARIAT PATIENT

L'établissement a engagé en 2025 une phase structurante de réflexion sur le déploiement d'une démarche globale d'expérience et de partenariat patient. Une analyse comparative des méthodologies existantes a permis d'identifier les approches les plus adaptées, de définir les outils à développer et d'élaborer un plan d'action opérationnel.

Dans un souci de cohérence, le copil stratégique qualité-risques intègre désormais cette dimension et devient le copil expérience patient, qualité et sécurité des soins (CXPQS). Le plan d'action, articulé avec la certification HAS V2025, a été validé en 2025 pour un déploiement opérationnel en 2026.

RENFORCEMENT DES DROITS DES USAGERS

L'année 2025 a permis de renforcer les outils favorisant l'accès aux droits et à l'information. Le livret d'accueil enfants/adolescents est en cours de finalisation après une phase test. Plusieurs documents ont été traduits en anglais, arabe et tamoul, et de nouveaux supports pédagogiques sur les soins sans consentement et les mesures de protection juridique ont été élaborés.

Le recueil de la satisfaction a également été développé avec le déploiement d'e-Satis Psy, accompagné d'actions de sensibilisation visant à inscrire la parole des usagers dans une logique d'amélioration continue.

RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

Plusieurs actions structurantes ont été conduites en 2025. Des indicateurs qualité ont été intégrés dans les dispositifs d'engagement des pôles afin de renforcer l'appropriation des enjeux liés aux droits des patients et à la certification. La dynamique post-certification a été maintenue à travers des actions régulières d'information (« flash-Infos » et « café flash »), portant sur des thématiques telles que la bientraitance, les restrictions de liberté, les pratiques médicamenteuses ou encore l'identitovigilance.

Les méthodes HAS V2025 ont été déployées, avec la création de nouvelles grilles d'évaluation, la formation des professionnels et l'actualisation des outils. L'établissement a également participé à la semaine sécurité des patients, consacrée en 2025 à la sécurité des soins chez l'enfant.

Enfin, un document pédagogique interne a été élaboré afin de faciliter l'appropriation des enjeux de la certification et de l'expérience patient par les professionnels.

POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES EN 2024

Les projets initiés en 2024 ont été consolidés : renforcement des partenariats avec les acteurs police-justice, poursuite des actions relatives à l'isolement et à la contention, et adaptation de l'organisation des aumôneries afin de garantir un accès respectueux des convictions des patients.

L'année 2025 a constitué une année charnière de structuration et de consolidation du projet des usagers 2024 – 2028. Au-delà du renforcement des outils et des organisations, elle a confirmé la volonté institutionnelle de faire de la bientraitance et de la posture éthique des leviers structurants de la qualité des soins. La préparation active à la certification HAS V2025 et la montée en puissance de la démarche expérience patient ont préparé l'établissement à un déploiement opérationnel renforcé dès 2026, dans une logique de partenariat durable entre usagers, professionnels et gouvernance.



CRÉATION DU TROPHÉE DES DROITS DES USAGERS

À l'initiative de la commission des usagers (CDU), l'établissement a créé en 2025 un « Trophée des droits des usagers » destiné à valoriser les initiatives des équipes en faveur des patients. Pour cette première édition, le thème de la bientraitance a été retenu, en cohérence avec le Projet des Usagers qui en fait son fil conducteur. Les objectifs étaient de mettre en lumière l'engagement en faveur de la bientraitance, valoriser les initiatives concrètes des pôles et des équipes et favoriser le partage et la diffusion des bonnes pratiques. Quatre projets ont été distingués, tout en valorisant l'ensemble des candidatures qui ont été présentées lors de la remise des prix mais également dans un livret spécifique diffusé à tous les professionnels :

• **1^{er} prix** : « *Un moment pour vos enfants (UMPVE) : soutenir le droit à la parentalité pour les personnes vivant avec un trouble psychique* » programme visant à soutenir la parentalité, renforcer les compétences éducatives et lutter

contre la stigmatisation et l'isolement. Pôle G01-G02.

• **2^e prix** : « *Ensemble pour la Charte des Hirondelles* » document co-construit visant à renforcer les droits et la dignité des patients et à promouvoir une culture de bientraitance. Pôle I05.

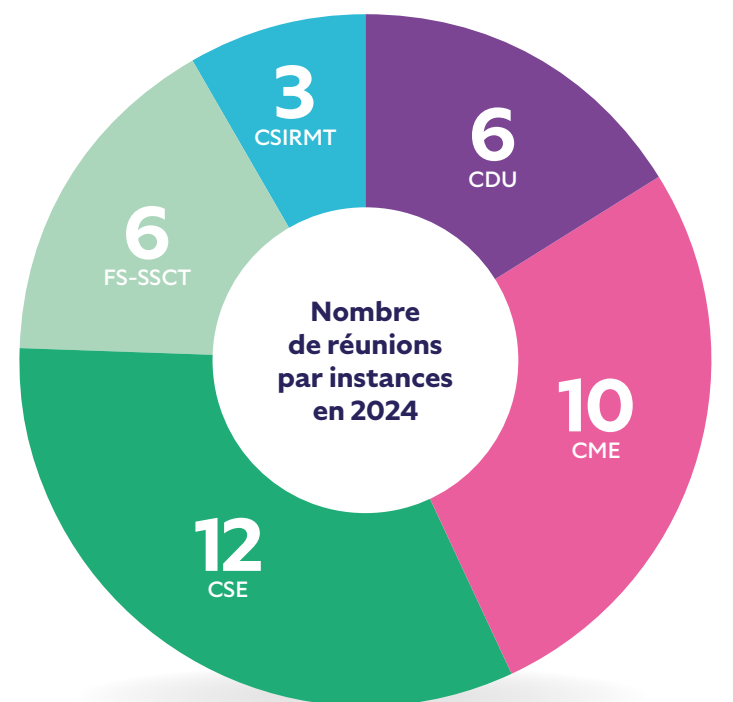
• **3^e prix** : « *Groupe de parole droits des usagers* » espace d'échange permettant aux patients de mieux comprendre leurs droits et le cadre juridique de leur hospitalisation. Pôle G03.

• **Prix coup de cœur** : *Mise en place d'un système de consignes sécurisées pour la recharge des téléphones portables* dispositif favorisant le maintien du lien social et l'autonomie des patients. Pôle G16.



PROJET DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT PARTICIPATIF

L'année 2025 marque une étape significative dans la mise en œuvre du projet de gouvernance et de management participatif. Après une phase de structuration engagée en 2024, les orientations posées ont trouvé des traductions concrètes dans les pratiques et les modes de fonctionnement de l'établissement.



- Commissions des usagers
- Commissions médicale d'établissement
- Comités social d'établissement
- Formations spécialisées santé, sécurité et conditions de travail
- Commissions des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

Sans être systématiquement nommées, les valeurs qui fondent ce projet – confiance, responsabilité, intelligence collective et créativité – se sont progressivement incarnées dans les réalisations de l'année.

La dynamique engagée s'est d'abord traduite par le déploiement effectif de la contractualisation interne avec la première année de mise en œuvre. La signature des **contrats de pôle** en 2024 a permis d'ancrer un dialogue de gestion renouvelé, fondé sur des objectifs partagés et une plus grande lisibilité des engagements. Elle a trouvé une traduction tangible avec le versement de plus de 60 k€ d'intéressement dont les pôles pouvaient disposer librement, matérialisant le lien entre engagement collectif, résultats et reconnaissance. Cette évolution illustre la volonté de faire de la confiance un levier d'action, indissociable d'une responsabilisation accrue des acteurs.

Dans le prolongement de cette logique, l'établissement a engagé de nouvelles perspectives en matière d'**autonomie des pôles**. Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt interne pour expérimenter une délégation de gestion élargie auprès de pôles volontaires ouvre un nouveau cycle, fondé sur la capacité des équipes à proposer, adapter et piloter au plus près du terrain leurs organisations. Cette démarche s'inscrit dans une recherche d'équilibre entre cadre institutionnel et initiative locale.

Parallèlement, les **espaces de dialogue et de co-construction** ont été consolidés. Trois réunions de gouvernance ainsi qu'un deuxième séminaire « hors les murs » ont permis de maintenir un cadre de réflexion partagé, favorisant les échanges transversaux et l'appropriation collective des enjeux. Trois réunions d'encadrement sont venues compléter ce dispositif, contribuant à structurer un collectif managérial plus lisible et plus fédéré. Ces temps dédiés traduisent concrètement l'ambition d'une gouvernance fondée sur l'intelligence collective, telle que portée par le projet d'établissement.

L'année 2025 a également été marquée par des avancées significatives dans la structuration des **pratiques managériales**. La généralisation du pilotage par lettre de mission constitue un levier important de clarification des rôles et des responsabilités, en sécurisant les attendus et en renforçant l'autonomie dans l'action. Les premiers retours sur le parcours managérial confirment l'intérêt d'un socle commun de compétences et de repères, contribuant à un management plus cohérent, plus explicite et plus attentif aux dynamiques d'équipe.

Enfin, ces évolutions traduisent une **transformation** progressive du **fonctionnement institutionnel** : une gouvernance plus proche des équipes, des décisions davantage construites et partagées, et des marges de manœuvre accrues pour agir. Elles témoignent d'une dynamique engagée, qui fait de la gouvernance et du management participatif non seulement un cadre, mais un levier concret d'engagement et de transformation au service des professionnels comme des usagers.



Focus BILAN CARBONE

L'EPS Ville-Évrard a franchi une étape importante dans sa démarche environnementale en réalisant, pour la première fois, son bilan carbone. Cette initiative constitue un premier pas vers la construction d'une stratégie globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en offrant une vision claire et chiffrée de l'empreinte carbone de l'établissement. Pour l'année 2024, l'EPS Ville-Évrard a évalué ses émissions totales à **15 400 tonnes de CO2 équivalent**, selon la méthodologie complète de l'ADEME, prenant en compte les émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3) et ventilées par postes (énergie, fret, matières premières, déchets, utilisation des bâtiments, etc.) et par site.



cela correspond aux émissions annuelles de **1900 Français**.



ou à **1800 tours** de la Terre en voiture,



ou à la séquestration annuelle de **21 fois la forêt** de Bondy.



- 1. **Énergie** : 37 % du total
- 2. **Déplacements** : 17 %
- 3. **Alimentation** (intrants inclus) : 13 %
- 4. **Immobilisations** : 9 %
- 5. **Achats de services** (intrants inclus) : 9 %

Le site le plus émetteur est Neuilly-sur-Marne (le plus ancien et le plus important aussi), représentant plus de 50 % du total, suivi des sites ambulatoires cumulés (16 %) et du site du Clos Bénard (6 %).

Réaliser un bilan carbone présente plusieurs avantages essentiels : il permet de mesurer l'impact environnemental réel de l'établissement, d'identifier les postes prioritaires pour agir, et de fonder des décisions stratégiques sur des données fiables. Il sert ainsi de base à la mise en place de plans d'action ciblés et à la fixation d'objectifs ambitieux mais réalistes. L'étape suivante, prévue pour 2026, sera de co-construire une stratégie à moyen et long terme et un plan d'action opérationnel à court terme, avec des groupes de travail pluridisciplinaires sur les thématiques clés : énergie, déplacements, alimentation et déchets. Cette démarche participative permettra à l'EPS Ville-Évrard de traduire les résultats du bilan carbone en actions concrètes de réduction des émissions, posant ainsi les fondations d'une politique environnementale durable.

A photograph of a woman with her hand raised in a meeting. She has her hair in a bun and is wearing a white shirt. In the background, a woman in a white lab coat is standing and speaking to a group of people seated at a table.

Focus PARCOURS MANAGÉRIAL

Le projet de management de l'établissement a réaffirmé un principe fort du projet social, celui de fédérer un collectif managérial **valorisant l'engagement** à tous les niveaux.

À l'appui, un **programme ambitieux de formation** au management a débuté au sein de l'EPS Ville-Évrard en 2025. Ce programme propose deux niveaux : des modules centrés sur l'organisation hospitalière, le pilotage RH, la gestion financière et des modules sur la conduite de projet, la gestion de conflit et les pratiques managériales. Il s'adresse à l'ensemble de l'encadrement, paramédical, médical, administratif et technique. Fortement recommandé pour ceux et celles qui ont moins de deux ans

dans la fonction, il est aussi personnalisable dans le choix des modules, pour ceux et celles qui ont plus d'ancienneté. Deux cycles de formation au management ont été organisés en 2025 et cette dynamique se poursuivra en 2026, en s'enrichissant d'un parcours dédié aux cadres supérieurs dès 2026. Une attention spécifique est portée dans le parcours sur la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ce **collectif managérial** vit aussi à travers les réunions de gouvernance (2 sur 2025) et d'encadrement (une par trimestre), mais aussi du séminaire annuel qui s'est tenu en septembre 2025, qui contribue à une meilleure connaissance du rôle de chacune et chacun et à plus de bienveillance les uns envers les autres.

PROJET SOCIAL

Pour mémoire, le projet social qui comprend un volet qualité de vie et conditions de travail (QVCT) couvre la période 2024-2028 et est coordonné par la direction des ressources humaines.

Il repose sur **trois axes majeurs** construits avec le personnel : 1) développer un management bienveillant et défendre nos valeurs, 2) développer l'attractivité et mettre en place les outils nécessaires au bien-être du personnel, 3) accompagner les agents dans leur carrière depuis le début jusqu'à leur départ à la retraite.

TUTORAT DE PAIR À PAIR

Lancé fin 2024 pour les métiers en tension (assistants sociaux, infirmiers, cadres et cadres supérieurs), le projet de tutorat de pair à pair a été pleinement déployé en 2025 et se poursuivra en 2026. À ce jour, une quarantaine de tuteurs ont été formés au sein de l'établissement. Un groupe de travail formalise l'accompagnement des professionnels et la mise en place d'outils et de formations.

INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

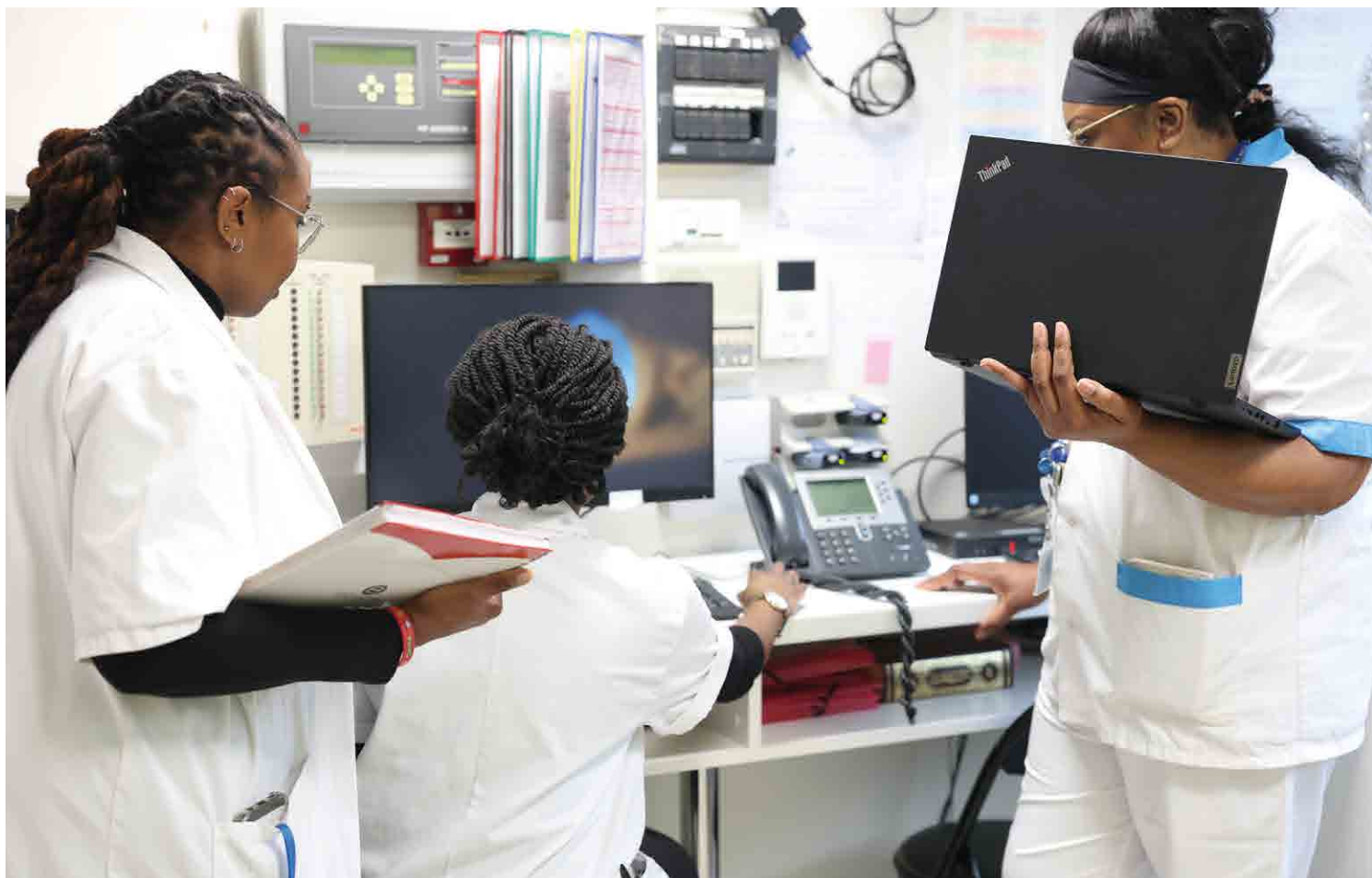
La pérennisation des journées d'accueil pour les nouveaux professionnels (une quarantaine de participants par session, trois fois par an) et les internes (deux fois par an) reste un axe clé. Ces événements permettent de présenter les équipes de direction, les ressources disponibles, et d'offrir une visite culturelle et patrimoniale du site historique de Neuilly-sur-Marne.

ATTRACTIVITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

L'établissement a doublé les places en **crèche** externes (en plus de la capacité d'accueil de celle de Neuilly-sur-Marne) et développé une offre de logements accessibles (près de 30 logements) pour les métiers en tension.

Par ailleurs, des **organisations de travail attractives** ont été pérennisées après un bilan positif en 2025 :

- 8 unités en 12 heures (unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) des pôles G01, 02, 03, 04, 05, 10, centre renforcé d'urgences psychiatriques (CRUP) du G04, GAJA du G09),
- 1 UHTP en 9 heures (pôle G09),
- Des organisations innovantes en horaires mixtes (8h/12h) au G14 (EMAUC), G15 (UHTP) et G18.





QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Les actions en faveur de la QVCT se sont intensifiées :

- **Relaxation** : mise en place de fauteuils relaxants, tapis de marche, et initiatives sportives. En septembre 2025, un espace dédié (HypnoRelax) a ouvert au bâtiment Tilleuls (Neuilly-sur-Marne), proposant hypnose, et toucher massages. Une offre similaire a été déployée au Clos Bénard (Aubervilliers), réservable via l'intranet. Toutes les professionnelles proposant les soins de relaxation sont formées et certifiées.
- **Amélioration des locaux** : réhabilitation des chambres de garde médicales en cours (Aubervilliers, Montreuil, Bondy, Romain Rolland) et projet de création d'un espace dédié aux médecins au rez-de-chaussée de l'internat grâce à un AAP. Plusieurs locaux ont également été rafraîchis (ex. : déménagement de la direction achat, logistique et hôtellerie pendant les travaux du pôle santé).

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes a été lancé pour 2026. L'établissement compte 75 % de femmes (78 % = moyenne nationale dans le secteur santé), avec des disparités selon les filières (55 % chez les médecins, 86 % pour les

administratifs, 20 % dans la filière technique et ouvrière). Ce plan a permis un état des lieux chiffré et le lancement de nouvelles mesures, notamment contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

- **Médecins étrangers** : 90 praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) sont suivis par la direction des affaires médicales et affaires générales (DAMG). En 2025, sur 61 stagiaires associés :
 - 4 ont obtenu leurs épreuves de vérification des connaissances (EVC) et sont devenus « praticiens associés »,
 - 3 ont déposé un dossier à l'Agence régionale de santé (ARS) pour devenir praticiens associés contractuels temporaires (PACT),
 - 19 ont quitté l'établissement.
 - Sur 27 praticiens associés, 2 ont obtenu leur autorisation d'exercice et 2 ont quitté l'établissement.

La DAMG a également mis en place le statut PACT permettant une amélioration salariale, signé un avenant avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) pour des logements supplémentaires et instauré un nouveau forfait d'astreinte.

- **Personnel non médical** : près de 100 professionnels sont accueillis quotidiennement par la DRH. Un accompagnement renforcé est proposé aux agents en situation de handicap (dossiers MDPH, aides spécifiques) et en reclassement (via la commission d'accompagnement au retour et au maintien dans l'emploi (CARME) et des rendez-vous d'étape).

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En 2025, 41 unités fonctionnelles ont été rencontrées pour actualiser le **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**. Un premier tableau des risques a été présenté en décembre 2025 pour les UHTP adultes, SAU, SAMU, CRUP et le pôle formation. Sa validation et son complément par les autres unités sont prévus en 2026, avec l'élaboration d'un plan d'action.

RESTAURATION

Une enquête de satisfaction menée en 2025 auprès de 145 professionnels a révélé que 67 % sont satisfaits de l'offre alimentaire (37 % pour les sites relocalisés). Les repas à thème ont été plébiscités mais des axes d'amélioration ont été identifiés : temps d'attente au self, alternatives végétariennes (cf. focus prévention), et diversité des menus. Des food-trucks (30 prestations à Neuilly-sur-Marne, 5 à Aubervilliers) ont permis de proposer des cuisines du monde.

PROJET DE GESTION

UNE GESTION FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SOIN

Équilibre budgétaire et conformité de la gestion :

- Certification des comptes : la poursuite de la consolidation et de l'amélioration continue des processus budgétaires et comptables, en lien avec l'ensemble des directions et services concernés, a été réalisée.
- L'atterrissage prévisionnel 2025 est excédentaire, compte tenu d'un niveau de recettes supérieur aux prévisions et à une moindre croissance des dépenses. À noter la poursuite, sur 2025, de la mise en œuvre par l'Agence régionale de santé de la stratégie de rattrapage de la dotation populationnelle pour les établissements historiquement sous-dotés, ce qui était le cas de l'EPSVE. Soutien volontariste au développement des activités thérapeutiques réalisées au sein des services de soins :
- Un montant total délégué de 1,3M €, sans financement complémentaire dédié, a été consacré aux activités thérapeutiques, pour un montant dépensé de 1,2M € en 2025. Ces dépenses sont le témoignage du dynamisme des équipes au bénéfice des patients et de la grande particularité de l'EPSVE en la matière.
- Le principe d'une délégalion totale des enveloppes budgétaires a été appliqué : le corollaire, une confiance accordée aux pôles, avec contrôle a posteriori.
- Un accompagnement des régies de pôle a été mis en place : animation de réunions trimestrielles des régisseurs, programme de formation des régisseurs refondé.

Appui financier à la conduite des projets stratégiques :

- La reprise de la structure associative Archipel s'est traduite par la gestion de deux budgets annexes supplémentaires et a nécessité un travail important sur les impacts juridico-financiers, budgétaires et comptables liés à cette reprise.
- Un chiffrage et un accompagnement des projets médicaux ont été apportés dans le cadre de candidatures aux appels à projets nationaux et régionaux.
- Gouvernance : la direction des affaires financières participe au déploiement et au suivi des contrats de pôle et de la délégalion de gestion.

ACHATS, LOGISTIQUE ET HÔTELLERIE : STRUCTURATION, INNOVATION ET TRANSITION ÉCORESPONSABLE

Une année de transition pour la dynamique d'équipe : l'année 2025 a été marquée par le recrutement du responsable des marchés publics, la nomination de l'adjoint au directeur et la désignation d'un responsable hôtelier, ainsi que par

le déménagement des locaux de la DALH en octobre 2025, désormais installée à proximité des services relevant de son périmètre.

Un appui aux projets institutionnels : marqué par la mise en place d'outils de suivi des crédits d'intéressement inscrits dans les contrats de pôle, du Trophée des usagers, la gestion des appels à projets et manifestations d'intérêt (espaces d'apaisement, délégalion de gestion), la réalisation de projets d'aménagement structurants (réaménagement des chambres de garde, ouverture de l'appartement Auton'home, réflexion sur la réhabilitation des unités de Saint-Denis) et l'anticipation des ouvertures de nouvelles structures (accueil médico-technique, USIP-UMD, cafétéria des patients à Neuilly-sur-Marne). L'intégration du centre Jean Macé a nécessité un investissement important des équipes, impactant l'ensemble des secteurs de la direction.

Une mobilisation soutenue du pôle achats marchés : le lancement du projet du Pôle Santé sur le site de Neuilly-sur-Marne a nécessité la publication de 24 procédures. L'équipe a également procédé au renouvellement de procédures essentielles telles que : marchés alimentaires, crèche, entretien et maintenance, véhicules. En résumé, le service totalise sur 2025, 185 marchés notifiés et 32 contrats signés.

Une forte implication du pôle approvisionnement : les différents projets menés au cours de la période ont eu un impact significatif sur le volume de gestion et de traitement des commandes ainsi que sur les opérations de liquidation. Au total, 3 277 commandes ont été traitées, représentant 74 565 lignes. Par ailleurs, l'optimisation et la mise en place d'un partage des tableaux de suivi du secteur des activités thérapeutiques et des régies ont facilité les échanges avec les pôles et contribué à améliorer la fluidité de l'information.



La poursuite de la politique écoresponsable : l'acquisition de nouveaux véhicules hybrides et électriques a contribué à la promotion d'initiatives durables et au verdissement du parc automobile. De même, l'offre de menus a été diversifiée : proposition de plats 100 % protéine végétale ou de menus végétariens. Les tables de tri ne sont plus uniquement mises en place sur le self de Neuilly-sur-Marne, elles ont également été installées dans les relocalisations ce qui a contribué à une augmentation des points de collecte pour le ramassage des bio-déchets. À noter enfin : le déploiement de 17 ruches sur le site de Neuilly-sur-Marne et la plantation d'une jachère fleurie.

Les compétences du pôle logistique et hôtelier ont été pleinement mobilisées : déménagement du secteur 93G01 du site de Romain Rolland vers le Clos Bénard, mobilisation de l'équipe hôtelière et l'EMIL lors de la préparation des locaux pour les tournages.

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SOINS

Les priorités ont porté sur l'optimisation d'utilisation du foncier, l'amélioration de l'offre de soins et la recherche d'une cohérence polaire dans le développement du site de Neuilly-sur-Marne. L'année 2025 a marqué une étape majeure dans **la mise en œuvre du schéma directeur immobilier** de l'EPS Ville-Évrard. Sur le site de Neuilly-sur-Marne, plusieurs investissements stratégiques se sont concrétisés : l'inauguration de l'AMT avec un déménagement prévu au premier trimestre 2026, la livraison du pôle formation réhabilité, et le lancement du chantier du pôle santé représentant un investissement de 100 M€. L'unité de soins intensifs en psychiatrie (USIP) a fait l'objet d'une réflexion de conversion en micro-UMD (unité malades difficiles) à capacité constante. Par ailleurs, le projet d'unité d'hospitalisation grand adolescents jeunes adultes (GAJA) pour le sud du département a vu le jour pour sa phase d'amorçage avec la livraison du pavillon Acacias rénové.

Concernant **la valorisation foncière**, une stratégie a été déployée afin de permettre la cession des parcelles partiellement désaffectées du site de Neuilly-sur-Marne (situées à l'ouest de l'allée des Marronniers). Dans ce cadre, un appel d'offres a été lancé pour l'élaboration d'un schéma directeur patrimonial préalable à la réalisation d'une étude de valorisation, dont le démarrage est prévu au 1^{er} trimestre 2026. De plus, une étude de programmation du pôle culturel a été livrée avec trois scénarios. La recherche de financements via un fonds de dotation est à construire.

Le **développement de l'offre ambulatoire** a constitué un axe prioritaire avec un budget porté à 30 M€, incluant la participation de 15 M€ au projet du nouvel hôpital Jean Verdier (livraison 2030). Plusieurs projets de regroupement de structures ambulatoires sont à l'étude sur différents secteurs (La Courneuve, Saint-Denis, Noisy-le-Grand, Epinay, Drancy, Montreuil, Bobigny). Parallèlement afin de poursuivre

le développement d'une offre de soins efficiente sur le territoire, le déménagement de l'hospitalisation du secteur 93G01 de Saint-Denis vers Aubervilliers a permis une meilleure cohérence du pôle Pleyel (93G01-93G02), permettant la programmation de la rénovation du site Romain Rolland (Saint-Denis) pour 5,18 M€ sur les années 2026 à 2028. Enfin, afin de permettre le déploiement des espaces d'apaisement, un appel à projets interne a permis de sélectionner pour 2025 la réalisation desdits espaces dans les unités d'hospitalisation : Alizé (patients longuement hospitalisés), Tamaris (93G10) et Cèdres (GAJA 93G09).

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : MODERNISATION, SÉCURISATION ET INTÉGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

Capitalisant sur les actions de 2024, l'année 2025 a permis d'amorcer la **modernisation de l'infrastructure du système d'information (SI)**. Le renouvellement des équipements réseau (50 % du site de Neuilly-sur-Marne), des cœurs de réseau, l'outillage pour gérer la flotte des smartphones, le déploiement de solutions de visioconférence et la préparation de la sécurisation du réseau des sites distants – à travers la mise en œuvre d'un réseau redondant (SD-WAN) – sont quelques-unes des actions effectuées.

Grâce à une forte mobilisation, la direction des systèmes d'information et du développement du numérique en santé (DSINS) a procédé au remplacement complet du système d'information historique du centre « **rue Émile Beaufils** » (ayant intégré l'EPSVE en 2024) et à son intégration dans l'infrastructure et l'offre logicielle de l'établissement.

Parallèlement, la DSINS s'emploie à accompagner l'équipement informatique (Wi-Fi, interphonie, contrôle d'accès, gestion technique centralisée, etc.) des **nouveaux bâtiments** – accueil médico-technique (AMT) et unité malades difficiles (UMD) – ainsi que la **modernisation du site** (distribution de fibre, réseaux).

Les actions en matière de **cybersécurité** se sont poursuivies sans relâche. Parmi les initiatives de 2025 : la mise en place de la solution Oodrive (coffre-fort numérique), la remise à niveau de la charte informatique, la sensibilisation du personnel via des campagnes de phishing, et l'acquisition de la solution BlueFiles pour le transfert de fichiers sécurisé et chiffré.

Le **poste de travail** se modernise avec le déploiement progressif de Windows 11 et le renouvellement complet des imprimantes multifonctions.

Côté **offre logicielle**, outre les bénéfices d'un maintien à jour des solutions – apportant leur lot de nouveautés – l'établissement a mis en production un nouveau logiciel pour la médecine du travail, uEgar, et amorcé la généralisation de l'utilisation de l'EAI Enovacom (Échanges interapplicatifs de données) pour monitorer et gérer de manière centralisée les flux applicatifs internes et externes.



UNE DYNAMIQUE CULTURELLE ET UNE STRATÉGIE DE MÉCÉNAT AU SERVICE D'UNE INCLUSION ACCRUE DANS LA CITÉ

Les actions suivantes ont été, en particulier, mises en place en 2025 :

- Le démarrage de la récolte de dons de la part du **Fonds de dotation Ville-Evr'Art**.
- Restitution de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de la **ferme**.
- L'accompagnement et le soutien à de nombreux **projets artistiques et culturels** : journées européennes du patrimoine ; Exposition d'œuvres de patients à la Biennale d'art contemporain à Lyon ; Appels à projet Culture et Santé ; Fondation des Hôpitaux-Pièces jaunes et soutien de la Fondation du Patrimoine pour la restauration d'une aile de la petite porcherie.
- Renouvellement du **Label Culture et Santé 2025-2027**, attribué par la DRAC et l'ARS ;
- Poursuite des **partenariats** avec les écoles d'architecture : ENSA-Belleville (masters 1 et 2), et avec l'École Boule.

INFORMER, VALORISER, FÉDÉRER AU SERVICE D'UNE PSYCHIATRIE PUBLIQUE ET TERRITORIALE

La direction de la communication et de l'information (DCOM) a poursuivi sa mission essentielle : rendre l'information utile et accessible, tout en mettant en lumière l'expertise d'une communauté hospitalière ancrée dans un territoire à la fois dynamique et complexe. Ses équipes pluridisciplinaires (archives, communication, documentation et reprographie) ont déployé une expertise pointue pour accompagner les équipes et renforcer la visibilité de l'activité de l'EPSVE.

Quelques chiffres clés illustrent l'activité de la DCOM dans la gestion et la diffusion de l'information :

- **Archives** : 273,5 mètres linéaires d'archives ont été classés et cotés, assurant une gestion rigoureuse et conforme aux exigences réglementaires.
- **Communication** : 628 outils (supports papier et numériques) conçus pour répondre aux besoins des équipes cliniques, des directions, des patients et de leurs proches.
- **Reprographie** : Plus de 9 000 tâches ont été traitées, incluant l'impression, le pliage, la reliure et la plastification de documents, souvent dans des délais serrés.
- **Formations** : 13 sessions ont été dispensées par le Centre de ressources documentaires (CRD), renforçant les compétences des équipes en matière d'accès et d'utilisation des ressources professionnelles.

Au-delà des chiffres, les quatre équipes de la DCOM ont placé le conseil, le soutien et la valorisation des projets au cœur de leur action. Avec une attention particulière portée au numérique, elles ont œuvré pour faciliter l'accès à l'information, notamment à travers la **nouvelle plateforme documentaire et le futur intranet** – deux outils majeurs en phase de recette en 2025. La communication digitale et événementielle, en constante évolution, ont également été renforcées pour mieux répondre aux attentes des publics internes et externes.

Ces actions ont posé les bases de la **première campagne de communication institutionnelle** de l'EPSVE avec un lancement programmé début 2026. Cette initiative a impliqué les professionnels de Ville-Évrard à différents niveaux (notamment Copil scientifique, implication dans les photographies). Elle s'inscrit dans une démarche de pédagogie et de sensibilisation. L'accroche « Un peu, beaucoup, à la folie », inspirée de l'imaginaire populaire, symbolise une intensité croissante d'émotion et d'engagement. Elle a été aussi choisie pour interroger les évidences, ouvrir le dialogue et inviter à regarder la psychiatrie autrement, loin des raccourcis et des clichés.



PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES

AFT : accueil familial thérapeutique

AMI : appel à manifestation d'intérêt

AMT : accueil médico-technique

ARS : Agence régionale de Santé

CAC : centre d'accueil et de crise

CATTP : centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

CCOMS : Centre collaborateur de l'OMS

CRIAVS : Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

CCRIAVS : Centre de consultations et de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

CDU : commission des usagers

CHI : centre hospitalier intercommunal

CHU : centre hospitalier universitaire

CI : chambre d'isolement

CLE : comité local d'éthique

CLS : contrat local de santé

CLSM : conseil local de santé mentale

CME : commission médicale d'établissement

CMP : centre médico-psychologique

CMS : centre municipal de santé

CoopeReS : coopération de la recherche en santé

CPTS : communauté professionnelle territoriales de santé

CRUP : centre renforcé d'urgences psychiatriques

CSE : comité social d'établissement

CSIRMT : commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

CSSP : comité SIDA sexualités prévention

CTSM : contrat de territoire de santé mentale

DAPTER : division de l'action publique territorialisée

DIFAJE : division de la famille et de la jeunesse

DU : diplôme universitaire

ECOS : examens cliniques objectifs structurés

ECT : électroconvulsothérapie

EHES : École des hautes études en sciences sociales

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EMGP : équipe mobile de gérontopsychiatrie

EMHAS : équipe mobile habitat santé

EMHI : équipe mobile habitat inclusif

EMPP : équipe mobile psychiatrie précarité

EMPSA : équipe mobile psychiatrie du sujet âgé

EPP : évaluation des pratiques professionnelles

EPS : établissement public de santé

EPSVE : Établissement Public de Santé de Ville-Évrard

ESAT : établissement et service d'accompagnement par le travail

FASSM : formation action sociale en santé mentale

FIOP : Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie

FSSSCT : formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

GAJA : grands adolescents jeunes adultes

GEM : groupe d'entraide mutuelle

GHT : groupement hospitalier de territoire

GHT GPNE : Groupement hospitalier de territoire Grand Paris Nord Est

HAD : hospitalisation à domicile

HAS : Haute Autorité de santé

HDJ : hôpital de jour

IAD : intervention à domicile

IDE : infirmier diplômé d'état

IDH-2 : indice de développement humain régionalisé

IFAS : institut de formation d'aides-soignants

IFCS : institut de formation des cadres de santé

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

IME : institut médico-éducatif

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IPA : infirmier en pratique avancée

JLD : juge des libertés et de la détention

MAS : maison d'accueil spécialisée

MDUA : maison des usagers et des associations

MEOPA : mélange équimolaire d'oxyde nitreux et d'oxygène

MERRI : mission d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation

MSP : maison de santé pluridisciplinaire

NEF : Naître dans l'Est francilien

OMS : Organisation mondiale de la Santé

PADHUE : praticien à diplôme hors union européenne

PASS : permanence d'accès aux soins de santé

PEA : psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

PEP : premier épisode psychotique

PHRC : programme hospitalier de recherche clinique

PLH : patient longuement hospitalisé

RESAD : réunion d'évaluation des situations d'adultes en difficulté

RH : ressources humaines

RHAPSOD'IF : Réseau handicap prévention et soins odontologiques d'Île-de-France

RPS : réhabilitation psychosociale

SAMU : service d'aide médicale urgente

SAU : service d'accueil des urgences

SDSI : schéma directeur des systèmes d'information

SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile

TCA : troubles du comportement alimentaire

TCC : thérapies cognitivo-comportementales

TDAH : trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

tDCS : traitement par stimulation par courant continu

TGI : tribunal de grande instance

TMF : thérapie multifamiliale

TMS : transcranial magnetic stimulation

TSA : trouble du spectre autistique

UHR : ultra-haut risque

UHTP : unité d'hospitalisation temps plein

UMD : unité malades difficiles

URC : unité de recherche clinique

USIP : unité de soins intensifs en psychiatrie



Un peu, beaucoup, à la folie

Rapport annuel
2025

PSYCHIATRIE
PUBLIQUE

ENGAGÉ DANS SON
TERRITOIRE

PLURALITÉ DES
SOINS ET DES
PRISES EN CHARGE

RECHERCHE
ENSEIGNEMENT
FORMATION

 **ville-
Evrard**

Établissement Public
de Santé **93**

EPS VILLE-ÉVRARD

202 av. Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

 eps-ville-evrard.fr

in